

SAC-250825

ANNEXE 1

Transcription de la 290^e séance

de la réunion du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 25 août 2025

Disponible sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



1. Ouverture

Président d'assemblée : ...et puis j'ajouterais aussi que sur la console pour prendre la parole, vous appuyez sur « demande » et votre micro s'allume et c'est moi qui vous accorde la parole. Et pour les votes, il y a le « oui » en vert et le « non » en rouge donc je suis daltonien donc je pense que c'est ça, et on ne se sert pas du bouton d'abstention. Donc c'est quelques petites consignes donc c'est tout. Donc on va commencer. Bienvenus tout le monde à la 190^e séance ordinaire du Sénat académique de l'Université de Moncton. Je me présente, je suis président d'assemblée, Mathieu LeBlanc, vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales. Ça me fait plaisir de vous accueillir ici aujourd'hui. L'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les « Traités de paix et d'amitié » élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkati avec la Couronne britannique au 18^e siècle. Les traités n'abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqey, Mi'kmaq et Peskotomuhkati et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.

1.1 Bienvenue aux nouveaux membres et à la nouvelle invitée du SAC

Président d'assemblée : Avant de commencer, je voudrais souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres et aux nouvelles membres du Sénat académique. On va commencer par Karine McLaren, qui est doyenne par intérim de la Faculté de droit, bienvenue Karine. Les professeurs du campus de Moncton donc il y a Hélène Albert, c'est une reconduction, re-bienvenue Hélène, Anne Beinchet, Denis Lajoie, Gabriel Laplante, c'est une reconduction également, Hesam Esfahani, Vicky Therrien, bienvenue, Claudine Auger, c'est une reconduction également, Michel Johnson, Jacques Richard et à titre d'invitée, la nouvelle vice-rectrice du campus de Shippagan, Mélanie Cwikla, bienvenue Mélanie. On prévoit une pause vers 10 h. L'heure de clôture de la réunion est fixée à midi. Les scrutateurs et scrutatrices, Janice Comeau et Paul Ward et les personnes excusées pour la réunion d'aujourd'hui sont Étienne Bélanger, Florin Filip, Micheline Gleixner, Madeline Lamboley et Zoé Rioux. Dernière petite annonce, n'oubliez pas de fermer la sonnerie sur vos téléphones.

2. Constatation de la régularité de la convocation

Président d'assemblée : Ça nous amène au point 2, constatation de la régularité de la convocation, madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Bonjour tout le monde. Monsieur le président, la convocation a été envoyée le 18 août. Le projet d'ordre du jour ainsi que les documents ont été mis à la disposition des membres du Sénat académique le même jour. Cette réunion est convoquée par le président du Sénat académique, recteur et vice-chancelier, Dr Denis Prud'homme. Tout est conforme aux procédures prévus au paragraphe 37(1) des Statuts et Règlements, monsieur le président.

3. Vérification du droit de présence

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Le point 3, vérification du droit de présence. Madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Le droit de présence a été vérifié, le quorum est atteint, tout est en règle.

4. Correspondance

Président d'assemblée : Merci. Le point 4, correspondance, nous n'avons rien reçu.

Secrétaire générale : Nous n'avons rien reçu.

5. Adoption de l'ordre du jour

Président d'assemblée : Parfait. Ça nous amène au point 5, l'adoption de l'ordre du jour. Hélène Albert appuyée par Jean-François Thibault donc questions ou commentaires sur l'ordre du jour? Est-ce qu'il y a des ajouts à proposer? Ophélie Chiasson, je vous accorde la parole.

Chiasson : Bon matin, merci beaucoup monsieur le président. Je voulais juste savoir si c'était possible d'ajouter un point d'information sur les travaux du Comité sur la gouvernance inclusive des voix et des perspectives des personnes étudiantes au Sénat académique, s'il-vous-plaît.

Président d'assemblée : Oui, on va le mettre dans Affaires nouvelles. Ok, d'accord, dans les Affaires découlant du procès-verbal, 7.1 Autres. Ophélie, est-ce que tu pourrais répéter quand même?

Chiasson : Je vais sortir mes notes, le nom du comité est quand même long. Donc un point d'information sur les travaux du Comité sur la gouvernance inclusive des voix et perspectives des personnes étudiantes au Sénat académique.

Président d'assemblée : Parfait, c'est noté. Merci beaucoup.

Chiasson : Merci beaucoup Mathieu.

Président d'assemblée : Est-ce qu'il y a d'autres ajouts ou commentaires? Ça va? Donc vous allez voter sur l'adoption du procès-verbal modifié. Si vous êtes d'accords, vous appuyez sur « oui ». Je vais lancer le vote. Allez-y. Je vais arrêter le vote et c'est adopté à l'unanimité.

6. Adoption du procès-verbal SAC-250619

Président d'assemblée : Ça nous amène au point 6, l'adoption du procès-verbal de la dernière réunion qui s'est tenue le 19 juin, 2025. On a besoin d'une proposition pour le procès-verbal. Céline Surette appuyée par Sylvie Morin, merci. Est-ce qu'il y a des remarques sur le procès-verbal? Je ne vois rien donc nous allons procéder au vote. Je vais démarrer le vote, allez-y. J'arrête le vote et le résultat est 29 oui, 6 abstentions. Madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Je vais peut-être profiter du moment pour vous dire qu'ici au Sénat académique, les abstentions on ne les utilise pas en raison du fait que le Sénat académique c'est une instance supérieure et vous êtes ici pour décider, prendre une position. Si vous êtes pas encore à l'aise avec la position, vous continuez le débat à moins que le président vous dit le contraire, mais essentiellement, c'est ça le principe derrière le fait qu'on utilise pas d'abstention. Le seul temps qu'on l'utilise c'est vraiment qu'il y aurait un conflit d'intérêt et vous manifestez votre conflit d'intérêt et on l'indique au procès-verbal. Maintenant ici pour les procès-verbaux, la pratique que nous utilisons c'est que si vous n'avez pas participé à la dernière réunion, vous ne pouvez pas proposer le procès-verbal, mais vous pouvez l'appuyer dans le sens que vous êtes en train d'appuyer les travaux du Sénat et vous manifestez votre confiance au Sénat. Voilà.

Président d'assemblée : Parfait, merci beaucoup pour ces précisions.

7. Affaires découlant du procès-verbal

7.1 Autres

Président d'assemblée : On passe au point 7, les affaires découlant du procès-verbal et on vient d'ajouter un point. Madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Peut-être pour information, il y a un groupe de travail qui a été mis sur pied lors du dernier semestre, un groupe de travail qui examine la voix étudiante, comment ils se manifestent dans les instances, comment elle est reconnue dans les décisions des instances et puis ce comité-là a été mis sur pied. Comme je disais, il a fait deux réunions à date. Il a examiné la représentation étudiante en lien avec les paiements de bourses par rapport à cette représentation-là et il y a un grand tableau qui a été élaboré, examiné et je dirais qu'il est à l'étude présentement. Il y a aussi toute la déclaration étudiante qui avait été présentée ici et ce qu'on a fait, c'est qu'on l'a divisé vraiment en sections pour travailler les sections au fur et à mesure qu'on avance. On va avoir du travail sur la planche au cours des prochaines semaines, certainement le prochain semestre, mais je pense qu'on a un comité qui est composé de quatre étudiants, quatre personnes employées de l'université et donc il y a une balance là qui représente justement la voix étudiante sur ce groupement-là. Alors pour l'instant, on a pas de rapport à faire, on a pas de recommandations à faire, mais j'imagine qu'au fur et à mesure qu'on avance, ça sera le cas. Merci.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Ophélie Chiasson.

Chiasson : Merci madame la secrétaire générale. J'aimerais juste rappeler à mes collègues sénateurs et sénatrices que techniquement le mandat du comité c'était d'avoir une proposition pour le Sénat pour la rencontre d'août 2025, je sais pas si vous avez fait le calcul, mais c'est aujourd'hui. Je voulais juste savoir pourquoi il y avait pas de proposition sur la table aujourd'hui puis pourquoi le point était même pas à l'ordre du jour pour au moins nous informer où le travail est rendu et pourquoi il n'y a pas de proposition.

Secrétaire générale : Je concède qu'on aurait pu le mettre à l'ordre du jour pour faire justement ce qu'on est en train de faire maintenant, on va le mettre au fur et à mesure qu'on avance. On est vraiment pas prêt pour déposer un rapport. Nos discussions ont été solides. Je dirais qu'on a examiné vraiment la déclaration, il y a beaucoup beaucoup de choses dans la déclaration. Le prochain point c'est le quorum. Je rappelle que pour information que les étudiants aimeraient qu'on ait un positionnement sur le quorum par rapport au Sénat et que s'il n'y a qu'un étudiant ou s'il n'y a pas d'étudiant, on ne pourrait pas tenir la réunion. Donc il y a des discussions importantes à avoir par rapport à des concepts clés du fonctionnement des instances et donc je pense que ça prend la réflexion nécessaire. C'est vrai, la date était au mois d'août. Je pense que c'était une date qui était beaucoup trop agressive à la lumière des informations dans la déclaration. Je dirais qu'on a deux réunions qui ont été solides, je dirais qu'on a ajouté Lise Mazerolle qui est la rédactrice qui va nous aider avec les procès-verbaux avec la documentation. Je suis très à l'aise avec les discussions qu'on a eues jusqu'à date, mais je sais qu'il y en a d'autres à venir.

Président d'assemblée : Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le président. Je tiens juste à ajouter que lorsqu'on planifie des comités du Sénat puis on met un agenda, c'est clair qu'on connaît pas toute l'ampleur des discussions qui vont avoir lieu et c'est pas exceptionnel qu'il y a des délais malheureusement au niveau du dépôt des rapports de ces sous-comités-là. Ça n'enlève rien à l'importance que le Sénat accorde la question qui a été soulevée par les sénateurs étudiants et c'est pour cette raison qu'on doit lui apporter toute l'attention puis le temps nécessaires pour s'assurer que l'exercice se fasse de façon convenable et qu'on puisse arriver à trouver des solutions pour faire en sorte que la voix étudiante soit bien présente au sein de nos discussions et des prises de décisions au niveau du Sénat.

Président d'assemblée : Parfait, merci beaucoup pour ces commentaires.

8. Rapports annuels des comités permanents du Sénat académique

8.1 Conseil de la langue française

Président d'assemblée : On continue, ça nous amène au point 8 donc les rapports annuels. Il y en a six en tout donc on va commencer par le Conseil de la langue française et pour le CLF, on a une invitée, Anahita Shafiei, qui est présidente du Conseil de la langue française donc nous allons attendre Mme Shafiei. Bonjour Mme Shafiei, merci d'être là. Je vous cède la parole pour le rapport annuel du Conseil de la langue française.

Shafiei : Bonjour chers membres du Sénat. Comme vous avez reçu mon rapport annuel, aujourd'hui je vais vous présenter un résumé des activités des réalisations du Conseil de la langue française, le CLF, pour l'année universitaire 2024-2025. À titre de rappel, le Conseil de la langue française, le CLF, a pour mission de veiller à l'application de la politique linguistique de notre université et de contribuer à la promotion ainsi qu'à la protection de la langue française dans tous les secteurs de l'Université de Moncton. L'objectif est aussi de favoriser un environnement francophone dynamique et inclusif. Cette année, le CLF a été composé de 13 membres incluant des représentantes et des représentants des facultés, des bibliothèques, des services de soutien académique que je représentais et des associations étudiantes du premier et du deuxième cycle. Nous avons tenu nos réunions régulières ainsi que de nombreuses réunions de comités témoignant d'une charge de travail vraiment accrue donc cette intensité de réunions et de rencontres du conseil était en partie dû à l'augmentation du nombre de membres et par conséquent, du nombre de comités internes du CLF après la mise en œuvre de la réforme des comités du Sénat académique. C'était ça que je voulais expliquer aussi. En revanche comme vous avez pu le constater dans mon rapport, le CLF a accompli plusieurs réalisations importantes au cours de l'année universitaire 2024-2025. Je vais, si vous permettez, en résumer les plus importantes. On a travaillé sur la planification stratégique, les recommandations sur la langue française. Nous avons poursuivi la mise en œuvre des recommandations issues des journées de réflexion sur la langue française. On a travaillé étroitement avec l'équipe de direction et parallèlement avec Dr Prud'homme que je remercie pour son soutien. Plusieurs axes prioritaires ont fait l'objet d'analyse budgétaire, ça déjà été fait. Le CLF assure un suivi rigoureux de ces dossiers pour garantir leur réalisation l'année prochaine aussi. Un gros dossier important dont les membres du Conseil de la langue française sont fiers, c'est aussi la révision de la politique et des normes linguistiques. On a entrepris une révision approfondie de la politique et des normes linguistiques comme vous le savez tous et toutes. Nous avons d'abord procédé à une révision et à des modifications des documents et ensuite, on a eu une consultation auprès de l'ensemble des instances universitaires. Ensuite, nous avons eu les modifications finales compte tenu des retours reçus puis finalement, les deux documents ont été approuvés par vous, membres du Sénat académique, et sont maintenant disponibles dans le répertoire universitaire. Je voulais aussi ajouter que M. Éric Trudel, vice-président du Conseil de la langue française et moi-même après les préoccupations qu'il y a eu au dernier Sénat par rapport aux normes linguistiques et à leurs applications, nous avons prévu un atelier pour parler de l'application des normes linguistiques dans le cadre des ateliers du CERPUC demain matin. Faire un peu de publicité. Nous avons aussi eu les chroniques linguistiques mensuelles. Nous avons publié ces chroniques régulièrement. Les chroniques, j'ai eu beaucoup de retours sur les trois campus parce qu'il y a des fois des petits jeux, des devinettes aussi donc ça intéresse beaucoup de membres pour sensibiliser et informer la communauté à propos des enjeux de la langue française et de son usage. Le CLF a aussi eu des infolettres semestrielles qui ont permis de tenir l'ensemble de la communauté universitaire informée des démarches, des décisions et des événements liés à la langue française et aussi des ressources importantes puis souvent des ressources nouvelles qui sont dans ces infolettres-là; ça fait deux ans que les infolettres on les publie au CLF. On a aussi eu l'accueil de l'ouverture officielle de la huitième édition du Festival international de slam et poésie en Acadie, le FISPA, donc on les a reçus au Coude pour l'ouverture. Cela a favorisé la visibilité et la valorisation du français à travers un événement culturel majeur. Et pour la première fois, on a eu une collaboration avec le Centre leadership Frank McKenna de l'alumni et nous avons reçu pour la première fois une stagiaire au CLF. Je trouvais aussi ça une réalisation importante de première fois. Voilà les réalisations importantes que je voulais souligner aujourd'hui. Pour l'année universitaire 2025-2026, le Conseil de la langue française entend intensifier ses efforts en collaborant étroitement avec toutes les instances universitaires pour concrétiser en fait les objectifs fixés par le plan stratégique. Les deux gros dossiers importants sur la table sont d'abord le dossier de la planification, le suivi de la mise en œuvre de recommandations issues des journées de réflexion sur la langue française donc il y a des suivis en cours, et aussi l'élaboration d'un guide de rédaction inclusive qui inclut donc la révision de la politique de féminisation de l'Université de Moncton qui était une autre préoccupation du Sénat académique. Ce sont les deux gros dossiers parmi d'autres. Voilà pour les points importants que je voulais nommer aujourd'hui. Je tiens aussi à souligner l'engagement soutenu du Conseil de la langue française dans la promotion et la défense de notre langue et si vous permettez, j'ai fini mon rapport, le résumé, je suis là pour des questions s'il y en a, mais j'aimerais si vous permettez de dire aussi que j'ai eu un nouveau poste au Département d'études françaises donc par conséquent, je n'ai plus le même statut que je représentais au sein

du conseil donc je serai pu là l'année prochaine. Il va y avoir des élections à la prochaine réunion du Conseil de la langue française et le conseil vous présentera la personne qui va faire le suivi des dossiers. S'il y a des questions, je suis là.

Président d'assemblée : Merci beaucoup Mme Shafiei. Est-ce qu'il y a des questions? Si oui, il suffit d'appuyer sur le bouton « demande » et puis je vous accorderai la parole.

Albert : C'est plutôt un commentaire. À la lecture du rapport, on voit vraiment le travail important qu'a été réalisé par le comité puis je tiens à t'en féliciter puis à féliciter les membres du comité pour un travail important parce que l'Université de Moncton, la langue française c'est fondamental à notre mission puis je pense que c'est vraiment vraiment important le travail que vous faites pour soutenir ça. Merci puis je vais attendre avec grand intérêt la révision du guide de rédaction puis de la politique de féminisation. Merci.

Shafiei : Merci. Merci beaucoup.

Président d'assemblée : Merci beaucoup Mme Shafiei et merci beaucoup pour votre participation.

Shafiei : Merci beaucoup.

Président d'assemblée : Merci. Au revoir.

Shafiei : Merci. Au revoir.

8.2 Comité de la planification

Président d'assemblée : Ça nous amène au point 8.2, le comité de la planification, le rapport annuel et je vais céder la parole au vice-recteur.

Vice-recteur et chancelier : Merci monsieur le président. Vous avez sur DiliTrust le rapport annuel du Comité de la planification donc j'aimerais tout d'abord remercier Janice et Lynne du Secrétariat général pour la préparation du rapport. Vous avez à l'intérieur du rapport les attributions du comité, la composition, les réunions qu'on a eues et un résumé des décisions et recommandations qu'on a faites au Sénat académique. En terme d'attribution, le Comité de la planification si par exemple, je vais pas tous les lire, mais si au niveau institutionnel on désire mettre de l'avant un plan académique par exemple ou réviser nos stratégies en terme de recherche, ces gros projets institutionnels-là vont d'abord passer au Comité de la planification. Je vous dirais que beaucoup de travail qu'on a fait ces deux dernières années c'est l'adoption d'avant-projets donc typiquement si une unité ou une faculté désire développer un nouveau programme, cette proposition-là va passer au niveau du Comité de la planification avant que l'unité développe l'ensemble du projet. C'est un peu une façon que l'université donne son approbation au développement d'un nouveau projet. Évidemment, ces choses-là vont faire leur chemin par la suite au Comité des programmes et au Sénat académique et au Conseil de l'Université. La composition du comité essentiellement, le comité est composé de l'équipe de direction avec les décanats des facultés et des campus. Ensuite, il y a six membres du corps professoral et il y a également la registraire, Stéphanie Wheaton, les deux codirections de la direction générale, de la gestion stratégique de l'effectif étudiant, la direction générale de la formation continue, direction générale de la bibliothèque. Ensuite, il y a quatre représentants étudiants puis on a deux invités permanents dont Paul Ward de la direction des communications et Jérémie Dupuis, notre directeur du Bureau de la recherche institutionnelle. On a eu au courant de la dernière année cinq réunions régulières. On a eu un certain nombre qui ont été annulées faute de dossiers à étudier puis ensuite à partir de la page 6, vous avez la liste des avant-projets que nous avons adoptés et à la page 8, vous avez un tableau d'avancement de projets donc c'est un peu une façon de garder où s'en vont les projets. Je suis prêt à répondre vos questions, monsieur le président, s'il y en a.

Président d'assemblée : Parfait, merci beaucoup monsieur le vice-recteur. Questions? Hélène Albert.

Albert : Merci monsieur le président. Merci beaucoup pour ce rapport puis je vois encore une fois que ce comité-là est un comité qui rassemble beaucoup de monde qui font beaucoup de travail puis encore une fois, bravo. Ma question porte sur le rapport soit diversité du secteur académique. Il y avait un échéancier fixé à novembre 2024 puis on dit que les discussions devront se poursuivre, mais ma question c'est peut-être qu'est-ce qui ____ ou comment évoluent les travaux de ce comité-là qui sont vraiment importants, évidemment on s'entend sur cette question-là, mais voilà.

Recteur et vice-chancelier : Il y a peut-être des gens qui sont plus connaissant du dossier que moi, mais essentiellement, je pense que les intentions étaient bonnes au début puis elles sont encore bonnes, mais lorsqu'on a lancé le sondage, le niveau de participation des membres de la communauté était très faible. Ce que je peux faire, je ferai un suivi, en fait c'est notre directeur du Bureau de la recherche institutionnelle qui avait lancé ça puis je sais pas, Elizabeth, si tu as des choses à rajouter là-dessus, mais essentiellement, ça été plus compliqué qu'on l'avait espéré au début.

Albert : Parce qu'il y a aussi toute la partie de la documentation sur la dotation elle-même qui dépasse la question des sondages, mais c'est un dossier que je suis contente qui va rester sur le radar du comité.

Recteur et vice-chancelier : Absolument.

Albert : Merci.

Président d'assemblée : Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires? Étienne Dako, allez-y.

Dako : Merci monsieur le président. Juste une petite question rapide pour moi-même. Le Comité de la planification est-ce que c'est comme un comité de, comment je vais dire ça, comme un genre de comité conjoint de la planification. Je suis un peu perdu. J'ai l'impression que c'est l'ancienne représentation qui est revenue ici parce que je vois dans les éléments des projets rejetés, acceptés. Je suis un peu confus par rapport à la mission de ce comité-là. Je suis vraiment désolé de poser la question. Est-ce que c'est un genre de comité conjoint?

Recteur et vice-chancelier : C'est un des comités qui a été formé dans le cadre de la refonte des comités du Sénat donc c'est un comité du Sénat puis c'est vraiment un comité qui est mis sur pied pour planifier les projets, des projets que ça soit au niveau académique, au niveau de la recherche, au niveau des projets que les facultés peuvent avoir au niveau de la programmation donc c'est un comité qui se penche sur ces questions-là. Vous vous souvenez l'année passée puis je vais en glisser un mot dans mon rapport tout à l'heure, toute la question sur le recrutement étudiant, le Sénat avait mandaté le CDP l'an dernier à se pencher sur la question du recrutement, spécifiquement le recrutement domestique au Nouveau-Brunswick parce qu'on avait vu qu'on avait nos taux de participation qui chutaient au courant des dernières années donc c'est le genre de dossier qui a été étudié par le Comité de la planification donc le comité a composé un comité ad hoc pour étudier la question puis c'est remis au Comité de la planification par la suite puis au Sénat puis au Conseil.

Dako : Si vous me permettez monsieur le président, juste une question additionnelle. Si ce comité-là rejette un projet qui a été soumis et qu'ils font une recommandation au Sénat, quelle serait la réaction du Sénat face aux projets qui ont été rejetés? Est-ce que ça vient au comité ou ça vient au Sénat ou ça vient pas du tout au Sénat?

Recteur et vice-chancelier : Ça viendrait pas au Sénat si c'est rejeté. J'ai un exemple en tête, c'était un projet de l'École de psychologie, je vois le directeur qui est là, puis le comité, bon, on a utilisé le mot « rejeté », mais dans le fond ce qu'on a fait c'est que le comité a émis des recommandations ou des suggestions à l'École de psychologie puis si vous avez regardé le compte-rendu ou le rapport, ils sont revenus un petit peu plus tard dans l'année puis ce projet-là a été adopté ou recommandé, je devrais dire.

Dako : Merci.

Président d'assemblée : Merci pour ces précisions. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ou questions? Je ne vois rien, on va continuer.

8.3 Comité des programmes de premier cycle

Président d'assemblée : Ça nous amène au point 8.3, Comité des programmes de premier cycle. Monsieur le vice-recteur.

VRER : Merci monsieur le président. D'entrée de jeu, j'aimerais de remercier le registrariat qui a préparé le rapport du Comité des programmes de premier cycle. Vous avez au début du rapport les attributions du comité. Essentiellement, ça ressemble les attributions du Comité des programmes qu'on avait auparavant. Ici la seule différence c'est qu'on s'intéresse seulement aux programmes de premier cycle. On a développé, par la suite vous le verrez aussi dans la réforme des comités du Sénat, un Comité des programmes des cycles supérieurs. Le mandat ou l'autorité finale du comité, création, modification et l'abolition de cours de premier cycle. Comme vous le savez souvent, on a des projets qui arrivent au Sénat, les cours sont déjà adoptés ou sous réserve d'adoption du projet par le Sénat évidemment, mais ce travail-là est fait par le Comité des programmes puis tous les projets de création, de modification ou d'abolition de programmes d'études passent par le comité puis s'il y a lieu, les recommandations sont apportées au Sénat académique. La composition du comité, vous l'avez dans le rapport également à la page 2. J'aimerais de remercier les membres du comité, c'est un comité qui a beaucoup de travail dans le sens que souvent les projets qui nous sont soumis vous les voyez ici au Sénat donc c'est des briques puis les membres du comité doivent passer à travers toutes ces informations-là pour faire les recommandations donc je tiens à remercier sincèrement les membres du comité pour l'excellent travail qu'ils font. Au courant de la dernière année, on a eu sept réunions. Il y en a une qui avait été annulée, j'oublie la raison pour laquelle, c'est peut-être parce qu'on avait pas de projet ou de dossier à l'étude. Ensuite, souvent comme j'ai mentionné, les gros projets qui passent au Comité des programmes, vous les voyez ici au Sénat académique. Essentiellement, je vais m'arrêter là. Vous avez la liste des dossiers que le comité a étudié au courant de l'année donc on a quand même une bonne vingtaine de dossiers qui ont été étudiés par le CPR.

Président d'assemblée : Merci beaucoup monsieur le vice-recteur. Est-ce qu'il y a des questions sur le rapport annuel du Comité des programmes de premier cycle? Je ne vois rien donc nous allons continuer.

8.4 Comité des programmes de cycles supérieurs

Président d'assemblée : Le point 8.4 c'est le Comité des programmes de cycles supérieurs. Monsieur le vice-recteur.

VRER : Merci monsieur le président. Vous avez le rapport entre les mains. Comme les autres rapports, vous avez les attributions qui sont essentiellement la même chose que pour le CPR, mais pour les programmes de cycles supérieurs, puis vous avez à la page 2 la composition. Ici aussi j'aimerais de remercier les membres du comité. Comme le Comité des programmes de premier cycle, il y a quand même pas mal de lecture à faire et de réflexion à faire par rapport aux projets qui sont soumis. Encore une fois, j'aimerais de remercier les membres du comité. Le comité s'est réuni à trois reprises l'an dernier donc des réunions ordinaires. C'est certain que le volume des dossiers est moins grand que pour le CPR comme le Comité des programmes de premier cycle, la raison pour laquelle le comité se réunit moins fréquemment. Vous avez ensuite à la page 4 les dossiers qui ont été reçus par le CPS, on a une dizaine de dossiers qui ont été étudiés pendant l'année. Voilà monsieur le président.

Président d'assemblée : Parfait, merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des questions sur le rapport annuel du Comité des programmes des cycles supérieurs? Je cède la parole à Hesam Esfahani.

Esfahani : Bonjour. Ma question en fait c'est pas forcément sur le Comité des programmes de cycles supérieurs, mais en comparant en fait le Comité de la planification, le Comité des programmes de premier cycle, Comité des programmes de cycles supérieurs, j'ai constaté qu'en fait le nombre des représentants professoraux au Comité de la planification c'était vraiment mineur par rapport au Comité des programmes de premier cycle et cycles supérieurs. Pour le Comité des programmes de premier cycle, pour le Comité des programmes de cycles supérieurs, on voit vraiment une proportion raisonnable des membres étudiants et aussi des membres professoraux, mais au Comité de la planification que c'est un comité important parce que ça concerne à l'apprentissage et ça concerne à la recherche et aussi ça touche le corps professoral, je vois qu'il y a seulement six membres représentants professoraux. Donc je voudrais savoir est-ce qu'au niveau de la composition de ce comité est-ce qu'il y avait une décision, est-ce que c'est possible pour modifier ou non? Merci.

VRER : Merci pour la question. La membriété des comités comme les autres comités lors de la réforme des comités du Sénat ont été adoptés ici. On s'était entendu à la base qu'on ferait une révision après deux ans donc une évaluation du travail qui avait été fait. C'est le genre de chose qu'on veut regarder la membriété. Il y a certains comités, pas spécifiquement ces deux-là, mais certains comités qu'on a de la difficulté à recruter des membres, soit des associations professorales ou des associations étudiantes typiquement donc c'est une question qu'il faudra se pencher dessus puis on a l'intention de le faire cette année. On va dans les prochaines semaines se pencher sur comment on va procéder à cette évaluation-là de la réforme des comités du Sénat. On s'était dit à la base que ça allait être un petit peu sous le principe de l'amélioration continue puis ça va faire deux ans qu'on travaille avec la nouvelle façon de faire puis on pourra réajuster au besoin.

Président d'assemblée : Parfait. Est-ce qu'il y a d'autres questions? Olivier Clarisse.

Clarisse : Merci monsieur le président. Je me permets de rebondir sur la très bonne intervention de mon collègue. Est-ce qu'il y a un échéancier pour savoir quand est-ce qu'on va faire le bilan de ces comités? J'imagine que vous allez me dire que c'est prévu au cours de l'année, mais est-ce qu'il y a des dates qui sont prévues pour ceci?

VRER : On a pas de date encore, Sénateur Clarisse. On en a discuté brièvement au BDS la semaine dernière. On va certainement entamer au courant de l'automne puis on arrivera avec une façon de procéder, soit un comité du Sénat qui pourra faire le travail avec des échéanciers puis le mandat.

Président d'assemblée : Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ou questions? Non.

8.5 Comité des règlements

Président d'assemblée : Le point 8.5 c'est le Comité des règlements et je vais céder la parole à madame la vice-rectrice adjointe.

Dawes : Merci. Alors c'est un rapport préparé par le registrariat que vous avez pour le Comité des règlements. C'est un comité qui est responsable de faire des recommandations au Sénat académique et vous pouvez vous rappeler que l'année passée effectivement, on a fait beaucoup de recommandations de projets au Sénat concernant les règlements universitaires. Le comité s'est réuni neuf fois, il y avait énormément de discussion et ce comité a fait beaucoup de consultation avec la communauté universitaire concernant les règlements sur l'évaluation des apprentissages. Un des projets c'était la politique d'évaluation des apprentissages au premier cycle et on avait une série de règlements sur ce même sujet qui ont été adoptés. Le travail de ce comité porte sur les deux cycles, il y avait beaucoup de règlements au premier cycle qui ont été adoptés, et on va voir une version semblable pour les cycles supérieurs au cours de la prochaine année. Merci.

Président d'assemblée : Merci Mme Dawes. Est-ce qu'il y a des questions sur le rapport annuel du Comité des règlements? Je ne vois rien.

8.6 Comité d'assurance de la qualité.

Président d'assemblée : Nous allons continuer. Le point 8.6 c'est le Comité d'assurance de la qualité. Mme Dawes.

Dawes : Merci. Alors dans ce rapport, vous avez des éléments pour le Comité d'assurance de la qualité et aussi pour les sous-comités qui sont associés, c'est-à-dire le sous-comité qui s'occupe des données sur la réussite et l'expérience étudiante, et aussi le sous-comité qui adopte les décisions qui découlent des évaluations des programmes. Le Comité d'assurance de la qualité a étudié 37 rapports venant des unités. Il y a parmi ces rapports les rapports préliminaires qui ne viennent pas au Sénat, il y a les rapports finaux et les rapports d'amélioration continue qui sont présentés au Sénat pour adoption. Vous avez la liste de tous ces rapports dans le document que vous avez reçu. Chaque comité s'est réuni, les sous-comités à cinq reprises et le Comité d'assurance de la qualité à six reprises. Merci.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des questions sur le rapport annuel du Comité d'assurance de la qualité? Je ne vois rien.

9. Rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

Président d'assemblée : Ça nous amène au point 9, le rapport annuel du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche donc je vais céder la parole au vice-recteur et il y aura aussi une présentation PowerPoint.

VRER : Merci monsieur le président. Il me fait plaisir ce matin de vous présenter le rapport annuel du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. J'aimerais tout d'abord m'excuser pour la réception tardive un peu du rapport la semaine dernière. Je pense que vous pouvez comprendre que quand il manque des petites données puis tous les gens sont en vacances, c'est difficile de compléter le rapport, mais en tout cas, s'il y a des questions, je peux certainement les répondre. En bref, ma présentation ce matin on va parler un petit peu du profil de la population étudiante, des unités académiques notamment en ce qui touche la recherche, les nouveautés en terme de programmes d'études puis un état des lieux sur la stratégie Cap sur l'avenir, la stratégie institutionnelle. Dans le rapport, finalement les informations qui sont incluses dans le rapport je les tire d'une quarantaine de rapports qui sont faits par les facultés, les campus, les services, les centres de recherche, les chaires de recherche, on en reçoit une quarantaine à chaque année puis ils sont placés sur le site web du Sénat donc vous aurez accès. Je sais pas si c'est déjà fait ou non, mais ça sera fait prochainement si ça ne l'est pas déjà fait. Ce qu'on a essayé de faire depuis quelques années c'est de bâtir le rapport annuel avec des données probantes. En fait, ces données-là nous proviennent en grande partie du Bureau de la recherche institutionnelle. La raison d'être d'utiliser ces données-là c'est de permettre aux unités académiques de s'ajuster dans le temps que ça soit au niveau de la recherche par exemple et aussi au niveau de l'effectif étudiant. Si on voit par exemple que nos taux de rétention sont pas bons, c'est peut-être le temps de mettre des stratégies sur place pour augmenter la rétention de nos personnes étudiantes. Puis dans le fond aussi c'est un peu une sorte de vitrine mise en valeur des réalisations des campus et des facultés. Finalement, je l'ai mentionné Cap sur l'avenir donc état des lieux donc je vais faire un retour sur le travail qui a été effectué en 2024-2025 et les objectifs qu'on fixe pour l'année qui commence. Il y a des nouveautés cette année, j'ai rajouté des données qui touchent les études supérieures et le financement de la RDC. Typiquement, on avait des données qui étaient plutôt macros dans le passé donc on a essayé d'aller chercher un petit peu plus de détails au niveau de l'encadrement au niveau du financement. Il y a des actions précises dans le plan opérationnel institutionnel de la stratégie donc il y a des actions comme par exemple augmenter le nombre de membres du corps professoral qui encadrent des étudiants aux cycles supérieurs, augmenter le nombre de personnes étudiantes aux cycles supérieurs, augmenter le volume de recherche de l'université. Si on veut savoir si on va dans la bonne direction ou pas, ça nous prend des données donc c'est un peu ce que j'ai essayé de faire cette année. C'est peut-être pas parfait, mais je pense au moins c'est un début pour avoir du benchmarking comme qu'on dit ou une ligne de base, une référence pour ces choses-là. Pour le profil de la population étudiante, je le mentionne à chaque année. Essentiellement ce qui est important oui c'est le recrutement étudiant, mais nos équipes mettent beaucoup d'efforts sur nos trois campus à aller chercher des étudiants, des personnes étudiantes pour nos programmes d'études, mais une fois qu'ils sont rendus ici, il faut les garder donc il faut redoubler d'efforts en terme de rétention en terme d'expérience étudiante sur nos trois campus donc on a toute une équipe sur nos trois campus qui touchent à la fois le recrutement et on va l'appeler rétention, ça changera peut-être de nom éventuellement, mais tout ce qui touche l'accompagnement de nos personnes étudiantes une fois qu'elles sont ici. Un sommaire sur les inscriptions totales pour l'année dernière, on voit quand même qu'on a continué à une progression en terme d'inscriptions à temps complet. Si on fait un petit retour en 2017 ou 2018-2019, il y a une petite coquille sur le graphique, on voit quand même une augmentation de 26 % dans nos inscriptions sur cette période-là donc 1 200 personnes étudiantes de plus qui est très bien. Si on regarde par rapport à l'année passée, une augmentation de 3,4 %. Le petit icône de la Province du Nouveau-Brunswick, on a 50 % de nos personnes étudiantes qui proviennent du Nouveau-Brunswick. En fait, l'année passée c'est un peu ça qui a entamé la discussion au Sénat donc si on retourne disons à cinq ans passés, on avait de l'ordre de 70 % de nos personnes étudiantes qui venaient du Nouveau-Brunswick et là on est rendu à 50 %, mais faut dire qu'on a eu une croissance phénoménale au niveau de nos personnes étudiantes provenant de l'international donc on est rendu institutionnellement à 44,3 % de notre population étudiante qui nous provient de l'international, 57,6 % femmes 41 % hommes puis 1 % non-déclaré. Ça c'est un portrait général de notre population étudiante. Le recrutement étudiant, on a toujours ciblé les marchés prioritaires évidemment le Nouveau-Brunswick. Les dernières années on met beaucoup d'emphasis au niveau de l'immersion, ça c'est un marché qui a du potentiel donc des élèves des écoles secondaires anglophones de la province qui font l'immersion. Typiquement, ce sont des excellents étudiants donc on met

beaucoup d'importance là-dessus. Également les dernières années, on a mis de l'importance sur l'Ontario et l'international. Résumé un peu, je l'ai mentionné tout à l'heure, 50 % du Nouveau-Brunswick, 44 % de l'extérieur du Canada. Comme vous pouvez voir ici en terme du reste du Canada, c'est peut-être 5 % de notre population étudiante donc 2 % du Québec, Ontario 1,5 %, les autres provinces atlantiques 2 % et le reste du Canada, .4 %. En terme d'évolution des inscriptions de l'international, c'est ce qui fait la différence en terme du pourcentage de personnes étudiantes qui proviennent du Nouveau-Brunswick. Si on retourne en 2018-2019, on avait 760 personnes étudiantes de l'international puis cette dernière année, on avait juste en-dessous de 2 000 donc vous voyez la différence importante donc augmentation de 256 % en cinq ans. Ça ça paraît bien. Je veux juste faire un petit retour à l'année passée donc 23-24, ici on parle de nouvelles inscriptions. L'année passée on avait 1 937 nouvelles inscriptions donc il y en avait 56 % de ça qui provenait de l'international. Vous savez qu'on a eu les nouvelles mesures d'IRCC donc si on regarde la dernière année en terme de nouvelles inscriptions, on a eu une baisse. Le nombre total de personnes étudiantes a continué une progression, c'est parce que la cohorte qui est sortie était beaucoup plus petite que celle qui ont rentré les dernières années. On constate une baisse ici de 300 personnes étudiantes de nouvelles admissions l'an dernier puis Stéphanie va nous partager un petit peu tout à l'heure les projections pour la prochaine année donc on aura une meilleure idée. En terme de rétention, je veux pas me répéter, je montre ce graphique-là ou ce tableau-là à chaque année. Vous voyez si on regarde depuis 2016-2017, il y a très peu de fluctuation. Peut-être qu'on peut dire qu'il y a eu de légères améliorations. On remarque aussi au fil du temps que les écarts diminuent entre les étudiants canadiens et les non-canadiens puis même je dirais que les dernières années la rétention au niveau de nos personnes étudiantes de l'international est meilleure que celle des Canadiens. Il y a toujours l'effet Covid qui paraît encore pour la rétention des premières années provenant de l'international donc en 2020, puis ce qui est vraiment intéressant c'est la dernière année donc les résultats pour 23-24 ici il faut regarder l'année précédente, c'est les meilleures données qu'on a eues depuis qu'on recense ces données-là donc on a une très bonne rétention au niveau canadien et au niveau international. On pourrait se dire que peut-être l'international c'est dû aux nouvelles mesures IRCC, peut-être, mais on voit quand même une excellente rétention, une meilleure rétention au niveau canadien aussi ce qui me fait dire que tous nos efforts que nos équipes mettent incluant le corps professoral et les équipes dans les services, quand je dis qu'il faut mettre de l'effort en terme de rétention et d'accompagnement de nos personnes étudiantes, je pense qu'on voit le résultat ici donc merci à tout le monde pour ce travail-là, c'est un travail d'équipe donc c'est excellent. En terme de bourses, l'université a accordé au-delà de 13,5 millions de dollars en bourses dont 6,1 millions qui proviennent du fonctionnement donc du budget de fonctionnement de l'université. J'ai mis également le nombre de personnes étudiantes qui ont reçu une bourse donc l'UMCE 550 personnes étudiantes donc c'est 80 % des étudiants qui ont reçu une bourse. À Moncton, 2 081 qui donne à peu près 50 % et à Shippagan, 480 pour 92 %. Une des raisons pourquoi l'UMCE et l'UMCS le pourcentage est tellement élevé c'est que ces campus-là donnent des bourses automatiques pour les personnes étudiantes qui proviennent de l'international. Ils ont eu beaucoup de personnes étudiantes de l'international ces dernières années donc c'est une des raisons du moins pour le chiffre élevé. Donc si on regarde l'ensemble du réseau, juste au-dessus de 3 000 personnes étudiantes ont reçu au moins une bourse. Si on fait le petit calcul ça donne 57 % des personnes étudiantes ont reçu au moins une bourse puis si on prend le nombre total puis on divise le 13,5 % millions, ça donne juste au-dessus de 4 000 dollars en moyenne par personne étudiante donc c'est quand même un programme de bourse assez généreux. Je le mentionne dans le rapport, je sais pas si vous avez eu la chance de le voir, mais notre équipe du Bureau de recrutement réseau a développé un nouveau plan stratégique de recrutement qui incorpore également une refonte du programme de bourses. Les vitrines sur les unités académiques, dans le rapport vous avez des capsules sur chacune des facultés et des campus. Je vous donne le loisir d'aller y jeter un coup d'œil. Ce que je veux faire ce matin c'est surtout me concentrer sur la FESR. J'ai mis la FESR, mais c'est surtout des données liées à la recherche au niveau institutionnel donc on va s'intéresser aux effectifs, au financement, à la diffusion de la RDCI pour l'ensemble de l'université. Comme j'ai mentionné, les détails pour les facultés sont dans le rapport. Effectif étudiant, là aussi on l'a vu au niveau du premier cycle, mais au niveau des cycles supérieurs, on a des belles augmentations depuis plusieurs années. Si vous regardez ce qui est en vert qui est le nombre total de personnes étudiantes, ça comprend le temps partiel et le temps complet, on est passé de 561 en 2017-2018 à 773 l'année dernière donc c'est quand même une augmentation d'une douzaine de points de pourcentage entre cette année ou entre 2024-2025 et 2023-2024 puis on voit également des belles augmentations au niveau de la diplomation. On a mis beaucoup d'efforts la FESR avec les facultés avec les CES ont mis beaucoup d'efforts sur des stratégies pour réduire le temps que ça prend aux personnes étudiantes à compléter leur programme de cycle supérieur. Voilà, ça donne 37 ou 38 % d'augmentation depuis 2017-2018. J'aimerais de féliciter les facultés, féliciter la FESR et toutes les équipes pour le beau travail au niveau du recrutement aux cycles supérieurs. C'est sûr qu'on peut encore faire mieux ici. J'ai toujours dit pour moi un des endroits où on peut faire des percées davantage en terme d'inscriptions, c'est au niveau des cycles supérieurs. Si on regarde les revenus de recherche, là aussi on a eu un sommet historique la dernière année, 15,5 millions de dollars en revenus de recherche donc c'est une augmentation de 18 % par rapport à l'année précédente, puis 37 ou 38 % depuis les deux dernières années. C'est également un sommet historique pour les grands conseils, 2,8 millions de dollars qui proviennent des grands conseils donc là aussi c'est excellent. On le voit pas encore, mais j'ai l'impression que les progrès qu'on a faits ces deux dernières années, ça devrait être reflété dans les classements du Top 50 de Research Info Source. Si jamais que vous regardez ces tableaux-là, vous voyez qu'il n'y a pas beaucoup de différence entre la 42^e position puis la 50^e. Je dirais que c'est peut-être même juste un million de dollars de différence donc on devrait voir des améliorations au niveau de notre classement j'ai l'impression dans la prochaine année. En terme de diffusion, vous vous souviendrez ceux qui étaient membres du Sénat il y a deux ans, on avait eu toute une discussion sur pourquoi la diffusion au niveau du corps professoral avait diminué fait qu'on a fait un effort depuis ce temps-là à mieux collecter les informations auprès des facultés. On avait évoqué à l'époque la Covid puis tout ça puis c'est probablement oui des raisons tout à fait raisonnables, mais on a mis

un système en place l'an dernier, j'imagine vous l'avez tous et toutes vu en terme de gabarit qui a été préparé en collaboration avec Jérémie Dupuis, notre directeur du Bureau de la recherche institutionnelle et Francis à la FESR pour mieux collecter, avoir un meilleur portrait de ce qui se passe puis on voit le résultat ici. Si on regarde en 2022, on avait recensé 286 ouvrages qui avaient été publiés avec comité de lecture puis on voit avec notre nouvelle méthode de collecte de données qu'on est passé à 458 l'an dernier et 478 en 2024 donc on voit l'impact du travail donc merci à toutes les unités qui contribuent. Je sais que c'est de l'ouvrage, mais je pense qu'on a un meilleur portrait de ce que notre corps professoral fait en terme de rayonnement, en terme de diffusion. On l'a de catégorisé des livres, chapitres de livres, articles de revues arbitrées, actes de conférences arbitrées et ainsi de suite. J'ai également mis ici les ouvrages sans comité de lecture donc ça peut être une présentation dans un colloque, ça peut être d'autre chose, mais au moins, on voit quand même un impact important. Puis souvent même si c'est sans comité de lecture, c'est quand même des choses qui sont importantes parce que c'est du rayonnement, ce sont les membres du corps professoral qui communiquent qui sont dans les médias donc c'est quand même un rôle important qu'on a comme universitaire. Merci à tout le monde. Si vous avez des suggestions pour peaufiner encore une fois le gabarit, parlez-en à vos doyens et doyennes, on en discute régulièrement à la RDD. C'est ici que j'ai parlé que j'ai rajouté des données cette année. L'objectif 3.4 de la stratégie dit qu'on veut augmenter le nombre de personnes étudiantes aux cycles supérieurs et l'objectif 3.5 dit qu'on veut accroître le volume des activités de RDC. Dans notre plan opérationnel, on a des actions qui vont essayer de nous guider pour atteindre ces objectifs-là. Un par exemple c'est le 3.4.2 qui dit augmenter le nombre de membres du corps professoral qui supervisent des personnes étudiantes graduées donc j'ai essayé d'aller chercher des données qui pourront nous aider à suivre un peu notre progression. Le 3.4.3, allier l'ensemble du corps professoral du réseau dans les structures facultaires et définir leurs statuts et responsabilités donc là il y a peut-être une question de structure institutionnelle, mais l'idée derrière ça ici c'est réellement permettre à nos membres du corps professoral d'Edmundston et de Shippagan à avoir un meilleur accès aux personnes étudiantes aux cycles supérieurs. Les programmes de cycles supérieurs sont offerts par le campus de Moncton, mais il n'y a pas de raison pourquoi les collègues d'Edmundston et de Shippagan auraient pas un meilleur accès à encadrer des personnes aux cycles supérieurs. Donc c'est un petit peu ça l'idée derrière tout ça. Si on regarde au niveau institutionnel, on a 24 programmes de maîtrise type recherche donc j'ai enlevé les programmes professionnels, le MBA, les maîtrises par exemple la M.A.P. et ainsi de suite. Sept programmes de doctorats menant à un PhD donc programme recherche. On a le D. Psy. qui est un programme professionnel, par contre ils ont quand même une thèse au sein du programme, mais c'est une thèse d'envergure comparable à une maîtrise donc pas une thèse de PhD, mais c'est quand même de la recherche donc j'ai compris les inscriptions du D. Psy. dans le total. Si on fait la somme des personnes étudiantes qui sont inscrites dans un programme de cycles supérieurs de type recherche, on a 409 en 2024-2025 donc c'est quand même un nombre intéressant. Le nombre de postes professoraux réguliers. Ici on pourrait avoir un débat sur pourquoi j'ai choisi ça. Pour moi c'est ce qui est plus simple parce que le nombre de profs dans les unités peut varier d'une année à l'autre en fonction des congés, en fonction de différentes raisons, des besoins particuliers, en tout cas, ça fait que je me suis basé sur le nombre de profs. J'ai été voir Rachel, ceux qui connaissent Rachel, puis elle me sort les données des postes budgétaires pour des postes réguliers donc c'est ça le baseline que j'ai utilisé. Ensuite, j'ai regardé ça puis il y a quand même un certain nombre de ces postes-là qui font pas de recherche, on peut penser aux chargés d'enseignement de langue, on peut penser aux chargés d'enseignement en science infirmière. Sur les campus d'Edmundston et de Shippagan, ils ont également un certain nombre de postes pour lesquels les profs ne font pas de recherche. J'ai été chercher ces chiffres-là puis globalement, ça donne juste en-dessous de 300 profs qui ont de la recherche dans leurs tâches de travail. Après ça, je me suis amusé. Membres du corps professoral qui encadrent, j'ai cogné à la porte à Benoit Doyon-Gosselin, il m'a sorti ces chiffres-là donc il y a 133 membres du corps professoral qui encadrent ou co-encadrent des personnes étudiantes donc ça fait 47 % du corps professoral. Ensuite si on prend le nombre moyen de personnes étudiantes, on a 409 personnes étudiantes divisées par 299 profs, ça fait en moyenne 1,4 personnes étudiantes par membre du corps professoral. J'ai pris le nombre d'étudiants divisé par le nombre de profs qui encadrent ou co-encadrent donc 409 divisé par 133 ça donne 3,1, mais ici aussi, on a des profs qui encadrent dix-douze étudiants. Le maximum qu'on a trouvé c'est 13, c'est un prof de la Faculté des sciences que je nommerai pas. Il y a quand même certaines disparités donc le 3,1 il y en a que c'est beaucoup plus puis il y en a que c'est moins évidemment. Financement externe pour la RDC, là aussi j'ai demandé à Nicole Barrieau de me sortir les chiffres. Ici c'est pour 2023-2024 parce que comme vous le savez, les données pour le financement c'est toujours pour l'année précédente parce que les rapports financiers sont seulement adoptés au conseil du mois de septembre donc on a pas les chiffres officiels encore. J'ai demandé ici pour l'année précédente donc il y a 105 membres du corps professoral qui avaient du financement externe donc un-tiers du corps professoral a des subventions externes. Ensuite si on regarde le financement total, on a 15.5 millions. J'ai enlevé ce que la FESR reçoit. J'ai juste regardé ici les facultés puis le campus d'Edmundston et de Shippagan donc ça donne 12 millions de dollars. J'ai juste fait un ratio donc par membre du corps professoral, ça donne 38 000 puis par membre du corps professoral qui détient une subvention, ça donne 115 000 ou à peu près. Finalement la diffusion moyenne, 478 divisé par 316, j'ai peut-être une erreur, j'aurais peut-être dû diviser par 299. Ça donne 1.5 œuvres par membre du corps professoral. J'ai fait le même exercice pour toutes les facultés, vous avez les données dans les rapports donc les facultés peuvent suivre un petit peu leur progrès en terme de recherche. Pour les programmes d'études, ce que je présente ici est un petit peu différent de ce que j'ai dans mon rapport, j'ai été plus en détails. Je changerai peut-être ce qui est dans le rapport pour refléter ceci, mais essentiellement, j'ai listé le nombre de programmes qu'on a que ce soit des micros programmes, des certificats, des diplômes, des baccalauréats donc on a une série de différents types de baccalauréats spécialisés, majeures, mineures, majeures avec distinction et ainsi de suite donc ça nous donne 132 programmes de premier cycle dont 107 baccs. Deuxième cycle, on a également des micros programmes et des certificats, des diplômes d'études supérieures, mais ce sont surtout les maîtrises qui nous intéressent ici. On a des maîtrises professionnelles et des maîtrises recherche. J'ai

mentionné tout à l'heure qu'on avait 24 programmes de maîtrise recherche donc on a un total de 47 programmes de deuxième cycle dont 38 maîtrises. Troisième cycle, ce sont des doctorats. Je l'ai mentionné ici, on a le D. Psy qui est un programme professionnel et on a sept programmes doctorat de recherche qui mènent à un PhD donc ça donne huit programmes au total. Ça c'est un portrait général de notre offre de programmation à l'Université de Moncton donc ça donne à peu près, je pense c'est 194 si on fait la somme, j'ai mis plus ou moins 190. En terme d'achalandage, j'ai mis un petit tableau encore avec les 15 programmes avec les plus grandes inscriptions. Je pense c'est le cas depuis plusieurs années, le bacc en science infirmière c'est notre programme dans lequel il y a le plus d'inscriptions et si vous regardez 586, mais c'est au-delà de 10 % des inscriptions totales à l'Université de Moncton sont en science infirmière. J'ai highlighté quelques choses, B.A. B. Éd, des augmentations de 67 % depuis 2018. B.A. finances, 74 % puis le B. Eng. en génie civil 30 % d'augmentation. Comme les sciences infirmières, on collabore beaucoup avec la province avec les réseaux de santé pour essayer d'augmenter nos chiffres dans nos programmes liés à la santé. Les programmes de D.A.A. et D.S.S. demeurent très populaires, D.A.A. c'est les programmes qui sont offerts sur nos campus d'Edmundston et de Shippagan. D.S.S. est offert sur les trois campus et D.S.S. c'est le diplôme en sciences de la santé donc c'est le programme qui permet à nos personnes étudiantes d'accéder la médecine, l'optométrie, la médecine vétérinaire et ainsi de suite. Je l'ai mentionné B.A. B. Éd, là aussi il y a d'importantes pénuries dans le système scolaire depuis quelques années donc la faculté a mis beaucoup d'efforts en collaboration avec le ministère pour mettre des stratégies de recrutement pour des personnes en éducation puis là aussi je l'ai mentionné, on a un certain nombre de programmes qui ont connu une croissance assez importante les dernières années. En terme de création de programmes, c'est dans le rapport du CPR et du CPS. Je vais pas trop m'attarder là-dessus, mais quand même, je pense ça vaut la peine de mentionner les deux programmes de bacc ès arts donc philo et majeure en environnement et géographie. Ça faisait quelques années que la faculté et les unités travaillaient à développer des nouveaux programmes puis ils se sont enlignés avec le reste des programmes à la faculté donc des profils réguliers et profils avec distinction puis vous avez vu ces programmes-là ici puis je pense qu'on devrait voir des belles choses dans les années à venir avec ces programmes-là. Notre volonté aussi de donner des parcours flexibles accélérés à nos personnes étudiantes, l'exemple parfait c'est un des derniers dossiers que le Sénat a traité ici l'année passée, c'était la voie accélérée au M.B.A. pour les personnes étudiantes en génie donc ça c'était un bon coup aussi. Puis aussi, notre volonté d'avoir plus de flexibilité à offrir des programmes ponctuels où il y a des besoins dans les communautés, on peut parler ici en intelligence artificielle ou en robotisation et automatisation. Puis le dernier, micros programmes d'initiation aux études universitaires en science, là aussi on veut faciliter l'accès à nos programmes, réduire aussi la marge entre par exemple l'école secondaire et l'université donc c'est le genre de programme qui peut certainement aider dans ce sens-là. On a modifié un certain nombre de programmes, maîtrise de science en math, également le M.A.P. puis la maîtrise en gestion des services de la santé puis l'abolition de programmes, c'est les anciens programmes en philo et en géographie. Le cadre d'assurance qualité, on l'avait adopté l'année précédente. Cette année ou l'année qui vient de se terminer, on a quand même procédé à 18 évaluations périodiques de programmes et vous avez la liste dans le rapport. Ça touche la Faculté d'administration, la FASS, la Faculté des sciences, Faculté des sciences de santé et services communautaires et des programmes dans nos deux campus de Shippagan et d'Edmundston donc quand même beaucoup de travail qui a été fait là puis on remarque qu'il y a quand même trois programmes là qui sont avec agrément donc c'est vraiment des organismes externes qui viennent évaluer nos programmes puis dans les trois cas, on a eu des excellentes évaluations donc félicitations aux équipes. Apprentissage expérientiel, c'est un dossier aussi qu'on veut mettre à l'avant plan. Déjà on a plusieurs initiatives que ce soit nos programmes coop, l'apprentissage expérientiel, le centre de leadership, des programmes professionnels avec stages, ainsi de suite, il y a beaucoup de choses qui se passent. J'aimerais juste prendre quelques instants pour parler un petit peu de mobilité étudiante ce matin parce que je pense que c'est quand même intéressant ce qui se passe au niveau de la mobilité. Pour moi, la mobilité a beaucoup d'avantages pour nos personnes étudiantes, ça permet le développement de compétences complémentaires. C'est sûr que dans nos programmes d'études on va chercher des connaissances, mais les compétences transversales comme l'adaptabilité, la résilience, l'ouverture d'esprit, la mobilité étudiante permettent ça donc on a un service de mobilité étudiante qui accompagne nos personnes étudiantes soit à trouver des expériences à l'international. Il offre un soutien aussi au niveau par exemple d'obtention de visa, de la formation aussi pour les personnes étudiantes qui partent à l'étranger. On a environ 150 ententes de mobilité avec différentes universités dans le monde. L'année passée on a eu 111 personnes étudiantes qui sont parties à l'international donc c'est quand même bon si on compare avec ce qu'on avait les années précédentes. 67 % de nos personnes étudiantes vont en France, 10 % dans d'autres pays francophones que ce soit la Suisse, la Belgique puis des pays de langue étrangère, on a quand même un-quart de nos personnes étudiantes qui vont dans ces pays-là. Je l'ai mentionné, historiquement l'université accueillait beaucoup plus de personnes étudiantes qu'elle en envoyait à l'international. Vous l'avez vu dans vos salles de classe, souvent on accueille des étudiants de la France, mais on avait toujours de la misère à envoyer de nos personnes étudiantes à l'étranger, mais la dernière année la tendance s'est renversée, c'est pour ça je voulais en parler un petit peu ce matin. En 2024-2025, j'ai dit qu'on avait 111 personnes étudiantes qui sont parties comparativement à 71 l'année précédente donc il y a quand même 40 personnes étudiantes de plus qui sont parties à l'étranger la dernière année. Puis si on compare avec la dernière boîte, les personnes accueillies dans le cadre d'une mobilité, l'an passé on a eu 81 donc on a quand même 30 étudiants de plus qu'on a envoyés à l'étranger qu'on en a reçu à l'Université de Moncton. J'ai les données sur cinq-six années puis on voit vraiment la tendance donc je suis vraiment content pour ça. On a quand même donné un bon nombre de bourses, 150 000 dollars en bourses de mobilité puis quand qu'on parle de 111 étudiants, ça peut être des mobilités, ça peut être une activité dans le cadre d'un cours où ils vont passer deux semaines en France, mais on a quand même une cinquantaine de personnes étudiantes qui sont parties faire un plein semestre ou une pleine année à l'étranger donc dans neuf différents pays. Finalement, je vais finir ma présentation avec un état des lieux de la stratégie Cap sur l'avenir. Je vais me concentrer sur le chantier

enseignement et RDC, c'est un petit peu le volet de la présentation, c'est quand même le rapport annuel du vice-rectorat de l'enseignement et à la recherche. Le chantier est, je veux pas dire dirigé, mais sous la supervision de co-capitaines donc nos cinq chantiers ont deux co-capitaines donc c'est Stéphanie et moi-même qui sont co-capitaines pour le chantier enseignement et RDC. On a 25 actions dans ce chantier-là sur 75 donc il y a quand même un-tiers des actions qui sont dans le plan opérationnel qui sont dans le chantier enseignement et RDC. On a quatre qui sont terminés, 19 qui sont en cours puis on a deux qu'on a pas touchés encore. L'objectif général du chantier c'est de bonifier l'enseignement et l'avancement des connaissances par des programmes de formations et d'activités de RDC qui permettent à nos personnes diplômées de se démarquer par la créativité et l'engagement. Donc dans le fond, c'est un peu la signature qu'on s'est dotée à l'Université de Moncton dans le cadre de la stratégie Cap sur l'avenir. L'état d'avancement, on l'estime à environ 50 % puis c'est à peu près là qu'on est, on est à mi-parcours dans la stratégie donc on va être confiant qu'on pourra compléter notre mission d'ici deux-trois ans comme le prévoit la stratégie. Un petit retour sur les actions prioritaires qu'on s'étaient fixées pour l'an dernier, il y avait le projet phare de la création du Centre d'excellence réseau en pédagogie universitaire et en créativité et engagement donc le CERPUCE. Comme vous le savez, c'est un travail qui a été entamé par notre collègue, Elizabeth Dawes, elle a entamé ça au printemps 2024 puis la création du centre a été adoptée par les instances au courant de l'année passée. Ça s'est terminé avec l'adoption par le Conseil de l'Université à sa réunion du mois d'avril. Le dévoilement ou l'ouverture officielle du centre va se faire à la fin du mois d'octobre. Dans le cadre de cette nouvelle structure-là, il y a eu des ententes qui ont été signées avec nos trois associations professorales pour genre dissoudre le SASE qui était là depuis plusieurs années puis de réorienter ses activités au sein du CERPUCE. Dans le cadre du CERPUCE, il y a cinq projets académiques. Comme vous le saviez sûrement dans le cadre du SASE, il y avait des crédits qui étaient en place pour des membres du corps professoral pour la direction ou la codirection du SASE. Ces crédits-là ont été redistribués pour des projets stratégiques institutionnels. Il y a eu cinq projets l'année passée qui ont été mis sur pied donc des stratégies pédagogiques novatrices notamment en ce qui concerne la créativité et l'engagement. Des stratégies d'évaluation dans un contexte de l'intelligence artificielle, l'apprentissage numérique, les résultats d'apprentissage et les plans de cours. Ceux et celles qui ont participé un peu aux journées de formation la semaine dernière organisées par le CERPUCE, vous avez eu des présentations sur l'état d'avancement de ces projets-là. Ensuite si vous le saviez pas, le groupe des technologies de l'apprentissage, le GTA, a été intégré au centre le 1^{er} mai. Ici, il y avait une question financière donc c'est pour ça que c'est la nouvelle année budgétaire puis c'est ça qui a été adopté au conseil aussi au mois d'avril. Le CERPUCE sera sous la direction quotidienne de Sandra Marquis puis comme je l'ai mentionné, un merci tout spécial à Elizabeth d'avoir piloté ce gros projet d'envergure-là; c'était un projet phare du chantier Enseignement et RDC. Ensuite le deuxième projet phare qu'on a dans notre chantier, c'était la création d'instituts de recherche pour nos trois axes prioritaires. J'ai un petit peu un bris de mémoire, mais l'institut a été adopté par le Conseil de l'Université à sa réunion, je pense c'était au mois de décembre si je ne me trompe pas et cet hiver, on a procédé à l'ouverture du poste et la sélection du tout nouveau PDG de l'institut, c'est le professeur Marc Surette du Département de chimie et biochimie qui a été choisi pour être le premier PDG de l'institut. Ça c'est un projet que notre collègue, Francis LeBlanc, et notre recteur, Dr Prud'homme, ont travaillé beaucoup sur ce projet-là depuis je dirais les trois dernières années donc c'était vraiment un bel aboutissement donc merci à vous deux. Ensuite pour les études acadiennes, comme vous savez on a trois axes donc il y a la santé, les études acadiennes milieux minoritaires puis l'environnement. L'an dernier vous vous souviendrez qu'on a nommé un directeur je dirais intérimaire, Éric Mathieu Doucet, puis une de ses fonctions c'était de veiller à la restructuration de l'institut des études acadiennes. Ce projet-là est bien entamé donc il y a un comité consultatif qui a été mis sur pied et le comité continue son travail, ils se sont réunis à plusieurs reprises donc ce projet-là devrait aboutir je dirais vers la fin de cette année universitaire. Ensuite, il reste les études en environnement. Celui-là ça sera pour un petit peu plus tard. On est en train de travailler l'axe environnement je dirais sous d'autres façons présentement puis on pense que tout ce beau projet-là réseau devrait aboutir dans la création d'un institut d'ici deux ou trois ans. Ensuite l'action 3-5-2, les programmes de chaires de recherche internes. On s'était dit qu'on voulait un minimum d'une chaire par campus et une chaire en créativité et en engagement. On a quatre nouvelles chaires cette année qui ont été créées et qui ont été mises sur pied le 1^{er} juillet 2025. Là aussi j'aimerais remercier Francis pour le travail qu'il a mis dans ce projet-là. On peut dire oui on veut créer des chaires, mais fallait bien encadrer le projet donc Francis et son équipe ont développé un cadre opérationnel pour les chaires de recherche donc les chaires stratégiques. On devrait être en mesure d'en lancer deux autres au courant de cette année aussi. La signature, comme vous le savez, on a adopté la signature au printemps donc ça c'était important justement pour guider un peu le travail du CERPUCE et d'autres actions aussi. Beaucoup de travail au niveau des apprentissages expérientiels aussi. On est en train de réfléchir à une nouvelle structure qui vise à être plus efficiente dans le sens qu'on a plusieurs initiatives en matière d'apprentissage expérientiel. Par exemple je les ai mentionnés : le coop B.A.E., les centres de leadership, ainsi de suite. Chacune de ces entités-là ont des connexions avec nos partenaires communautaires ou nos partenaires d'affaires, mais s'il y a cinq différentes personnes de l'université qui vont cogner à la porte de l'Assomption, pour l'Assomption tout le monde c'est l'Université de Moncton donc on essaie de trouver une façon d'être beaucoup plus efficient dans ce contexte-là donc ça ça devrait aboutir cette année aussi. Une autre action qui a pris de l'importance c'est définir et harmoniser le rôle de conseiller académique. On a mandaté, on a dégrevé Yves Laforge du Bureau de recrutement étudiant puis on l'a mis comme chargé de projet pour cette action-là. Vous l'avez probablement rencontré à plusieurs reprises, il a quand même fait un scan de ce qui se fait ailleurs, il a fait un scan de ce qui se fait à l'intérieur de l'université puis on va arriver avec des recommandations au courant de cette année. Le dernier peut-être projet que j'aimerais mentionner il n'est pas dans le chantier Enseignement et RDC, il est dans le chantier Communauté, mais c'est quand même un chantier qui est important pour notre chantier également, c'est l'incubateur de résolutions d'enjeux sociaux. Là j'aimerais spécifiquement remercier la Faculté des arts et sciences sociales donc Jean-François et Mathieu ainsi que le campus de Shippagan qui ont travaillé à mettre

sur pied cet incubateur-là. Le travail est pas complété, mais dans la dernière année, il y a quand même un effort de réflexion qui a été fait sur une structure collaborative et inclusive puis si vous avez remarqué dans le rapport annuel de la faculté et dans mon rapport annuel aussi, je l'ai mentionné, il y a déjà des projets qui vont être mis de l'avant dans le cadre de cet incubateur-là. Puis vous avez peut-être vu qu'à l'automne il y a eu une conférence de presse avec l'incubateur communautaire donc il y a une entente de partenariat entre l'Université de Moncton entre l'incubateur de résolutions d'enjeux sociaux et l'incubateur communautaire donc ça ça été signé à l'automne dernier. Pour les objectifs pour l'année prochaine, évidemment on va continuer à travailler sur les actions qu'on a pas tout à fait complétées, mais j'en ai nommé quelques-unes dans le rapport donc je vous laisse le soin de les lire puis ça aussi ça peut changer un peu en fonction des priorités s'il y a d'autres priorités qui viennent à la surface. En tout cas, je trouve qu'on a quand même réussi à garder le cap sur les échéanciers qu'on s'était fixés au début. Il y en a qui ont été un petit peu plus vite qu'on pensait puis il y en a d'autres qui vont prendre un petit peu plus de temps, mais ça c'est tout à fait normal. Donc voilà monsieur le président la fin de ma présentation.

Président d'assemblée : Merci beaucoup monsieur le vice-recteur. Vous avez sans doute des questions sur le rapport annuel je tiens pour acquis donc si vous avez des questions, appuyez sur le bouton. Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le président. Premièrement, j'aimerais remercier le vice-recteur ainsi que toute l'équipe qui a travaillé sur le rapport, particulièrement sur un dossier aussi important que la formation et l'enseignement puis la recherche. J'aimerais aussi mentionner puis c'est peut-être un petit oubli, l'apport très important de Mathieu Lang en ce qui concerne la signature uMoncton. Je pense que si on y est arrivé, c'est avec le groupe de travail et tous ceux qui ont participé à cette discussion-là. Également, j'aimerais remercier et féliciter tous les doyens, vice-doyens, de même que tout le corps professoral et tout le personnel administratif pour le travail et les résultats qu'on a obtenus au cours des dernières années, les croissances tant au niveau du nombre d'étudiants au niveau de la rétention et également au niveau de la recherche en terme de volume et également de rayonnement. Comme d'habitude, j'ai toujours quelques points en terme de l'amélioration continue. On a approuvé la charte DORA qui réfère beaucoup plus à l'évaluation de la qualité ou de l'impact des activités de recherche et il serait intéressant d'ajouter une section ou tout au moins pour chacune des facultés d'identifier l'impact ou les deux ou trois impacts majeurs. C'est toujours difficile de faire l'identification parce que sur tout près de 400 publications, ce sont toutes des choses qui ont des mérites à l'amélioration des connaissances, mais parmi ceux-là, je pense ça serait intéressant surtout dans une optique de donner de la matière à notre équipe de communication pour favoriser les belles avancées que nos professeurs puis aussi même du côté administratif, les avancées qu'on a du côté de l'université parce qu'un des défis que nous avons quand qu'on parle d'attractivité, qu'on veut augmenter l'attractivité puis on l'a vu dans le sondage qui a été fait sur les étudiants qui font une demande d'admission à l'université et on leur fait une offre, mais qu'ils ne se présentent pas en septembre, chaque année on a entre 300 et 350 en moyenne. Un des facteurs c'était la perception plutôt, je dirais pas négative, mais que l'université avait pas la même grandeur ou candeur que d'autres universités francophones et donc d'où l'importance de bien communiquer ce qui se passe réellement au sein de l'université puis au sein des trois campus donc un élément qualitatif puisque aussi les grands conseils se dirigent vers des CV qualitatifs. Entre autres, l'Institut de recherche en santé du Canada, ce sera pu le CV commun qui est utilisé, mais bien les contributions qualitatives que les chercheurs ont fait donc l'impact de nos découvertes. L'autre point peut-être que j'aimerais améliorer c'est le rayonnement de nos étudiants gradués particulièrement ceux qui reçoivent des bourses prestigieuses qui est un élément, à mon avis, important si on veut augmenter l'attractivité aux études supérieures de bien faire la promotion de nos étudiants. Entre autres, j'ai assisté à Ottawa ce printemps aux bourses Ricard et c'est un des programmes de bourses assez prestigieux au Canada puis on a sept de nos étudiants qui sont des boursiers et donc je pense que c'est le genre de bourses qu'on devrait faire la promotion à ce niveau-là. Mon dernier commentaire, je sais pas si c'est une erreur ou pas, mais j'ai vu qu'on avait mis à l'horaire 3 194 cours. J'imagine que c'est des sessions de cours. Est-ce que l'Université de Moncton on offre 3 194 cours? J'avais en tête 1 200 cours, mais 3 000 c'est astronomique. Si c'est le cas, ma suggestion serait de travailler activement à diminuer ce nombre de cours-là offerts considérant le nombre de cours qui est offert à moins de cinq étudiants et à moins de dix étudiants sur nos campus. On a au-dessus de 250 cours à moins de cinq étudiants dans nos campus et aussi de 400 quelques à moins de dix étudiants sur nos campus. Probablement beaucoup de triplons ou de doublons et donc c'est une des raisons pourquoi qu'on veut faire la promotion de partage de cours entre les campus. Les gains de crédit ça veut dire aussi du temps protégé davantage pour la recherche, ça veut peut-être dire des charges de travail. Une des façons de diminuer le nombre de crédits de cours dans les charges de travail des professeurs pour qu'ils mettent davantage de temps du côté de la recherche et de l'encadrement au niveau des études supérieures. Donc peut-être une réflexion collective à avoir au niveau de l'offre de cours. On a évidemment au-delà de 190 programmes, mais je pense qu'il y a de la convergence entre les cours qui pourrait se faire à ce niveau-là, mais globalement encore une fois, félicitations pour l'excellent rapport. Je pense qu'on a beaucoup d'informations pour nous aider à prendre des décisions et d'identifier des pistes d'action pour s'améliorer collectivement. Merci monsieur le président.

Président d'assemblée : Merci. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ou questions sur le rapport annuel du vice-recteur? Hélène Albert.

Albert : Merci beaucoup. Merci encore pour le rapport, je peux même pas imaginer le nombre d'heures que ça prend pour rédiger un pareil rapport, merci vraiment, puis encore une fois à chaque année je fais le même commentaire, ça nous permet vraiment d'avoir dans un document ce qu'on fait dans la vie ici à l'Université de

Moncton puis c'est vraiment une belle manière de recenser nos activités. En ce qui a trait aux commentaires de monsieur le recteur sur la reconnaissance ou la valorisation de la recherche qui est faite ici et entre autres, comment nourrir par exemple l'équipe de communications pour faire davantage rayonner nos productions scientifiques, je dirais que DORA en fait ce que cette déclaration-là fait ou propose c'est de ne plus avoir pour seul critère le facteur d'impact des revues scientifiques, c'est-à-dire que c'est ça qui souvent désavantage certains chercheurs par rapport à d'autres alors qu'il y a d'autres manières de rayonner. Je pense qu'avec votre commentaire moi une chose qui me dit qui pourrait être intéressante, c'est de voir comment on arriverait à par exemple faire rayonner ou faire connaître les projets de recherche qui sont réalisés au Nouveau-Brunswick sur des problématiques néobrunswickoises pour rejoindre en quelque part les jeunes Acadiennes et Acadiens pour leur permettre de voir qu'à l'Université de Moncton on s'intéresse à ce qui se passe ici puis on fait avancer des questions sur des enjeux qui se passent chez nous. Souvent ces travaux-là qu'on fait ici sont pas toujours publiés dans des revues avec un grand facteur d'impact parce que souvent on va publier par exemple dans des revues francophones.

Recteur et vice-chancelier : Mais ça un impact local.

Albert : Mais ça un impact local et ça pourrait aussi avoir, je dirais, peut-être un impact sur l'appréciation que pourrait s'en faire les futurs étudiants ou les étudiants actuels ou en tout cas, puis la communauté en général par ailleurs.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Lacina Coulibaly.

Coulibaly : Merci au vice-recteur pour le rapport. Ma question concerne la mobilité au niveau des étudiants sur notre campus, c'est vrai que le nombre a augmenté. Est-ce que l'accent est mis au niveau du recrutement? Je sais qu'en Europe ils ont le programme de ____ pour la mobilité. Quels sont les soutiens qui sont disponibles pour nos étudiants éventuellement qui veulent aller à l'extérieur dans le cadre du programme de mobilité? Merci.

VRER : Présentement, le service de mobilité étudiante fait un exercice de promotion pour la mobilité. J'ai mentionné qu'on avait plusieurs ententes avec différentes universités donc c'est faire connaître ces opportunités-là. En terme d'aide en terme institutionnel, je dirais que c'est peut-être une des barrières que les personnes étudiantes voient c'est au niveau du financement dans le sens qu'on va offrir des bourses typiquement de l'ordre de 2 000 dollars qui vont permettre à payer le billet d'avion, mais c'est à peu près tout. La philosophie derrière ça c'est qu'ils ont des frais de subsistance ici au Canada puis typiquement, c'est juste ailleurs, mais il y a quand même des pays dans lesquels les frais de subsistance sont considérablement plus élevés dû à l'échange du dollar canadien par exemple avec l'euro ou d'autres monnaies, mais c'est des choses qu'on essaie de réfléchir. En fait, j'ai entamé des discussions avec notre secteur de développement philanthropique pour voir si on peut pas bonifier l'assistance pour les personnes étudiantes qui veulent partir à l'étranger. En terme d'apprentissage expérientiel pour moi faire un semestre d'études à l'étranger, oui on va aller chercher des connaissances, on va aller chercher différentes façons d'enseigner des matières, mais aussi c'est juste connaître différentes cultures, connaître différentes façons de faire les choses. Pour moi c'est une des formes de l'apprentissage expérientiel qui est la plus riche à mon avis. C'est certain que je crois comme institution on veut faire la promotion de la mobilité, mais c'est peut-être trouver des meilleures façons pour accompagner nos personnes étudiantes là-dedans puis c'est pour ça que j'ai mentionné le développement philanthropique.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Denis Lajoie.

Lajoie : Merci beaucoup pour le rapport. Je rebondis sur la question des cours à faibles inscriptions que je vais appeler. Je me demande si qu'on aurait pas avantage à mobiliser le Bureau de la recherche institutionnelle sur la question de savoir quand et pourquoi et comment les cours à faibles inscriptions existent juste pour avoir une bonne idée de qu'est-ce qu'on parle et des conditions qui entourent ces pratiques-là. Merci.

VRER : Merci, j'en prends note. On a quand même beaucoup de données là-dessus.

Président d'assemblée : Parfait. Est-ce qu'il y a d'autres questions? Céline Surette.

Surette : Merci pour le rapport. J'ai une question par rapport à nos programmes de bourses. Vous avez mentionné qu'on est en train de restructurer qu'il y a un plan stratégique. C'est clair que ça c'est un élément qui joue contre nous dans notre recrutement. On a des universités qui sont près de nous qui offrent des bourses encore plus généreuses que ça qu'on offre et surtout qui offrent des conditions de maintien qui sont un peu plus gentilles que celles qu'on a à l'université. J'aimerais savoir un peu dans quelle direction qu'on s'en va.

VRER : Ce sont des bonnes questions, Sénatrice Surette. Effectivement, ce que vous mentionnez c'est la base de la refonte. Ce qu'on s'apercevait c'est souvent des personnes étudiantes qui débattaient entre ici puis Mount A disons, pour pas la nommer. D'autres universités avaient une plus grande flexibilité à offrir des bourses intéressantes justement qui pourraient faire la différence entre venir ici ou aller ailleurs. Le nouveau programme de bourses offre un petit peu plus de flexibilité dans ce sens-là. Ils ont regardé également les conditions de maintien donc ils ont fait des réajustements, ils ont fait des comparaisons avec les autres universités du Nouveau-Brunswick et l'Université d'Ottawa il me semble aussi parce qu'un de nos compétiteurs majeurs c'est l'Université d'Ottawa. Cette comparaison-là a été faite puis le nouveau programme a été développé avec ça en tête. C'est sûr qu'on a encore une limitation dans la valeur, c'est quand même 13.5 millions de dollars qu'on a

offert en bourses la dernière année, c'est pas négligeable, mais il y a toute la question des bourses automatiques aussi. Quelqu'un qui a 85 de moyenne, il a automatiquement une bourse, ça ça donne pas beaucoup de flexibilité donc beaucoup de réflexion a été faite à ce niveau-là aussi.

Président d'assemblée : Merci. Viktor Freiman.

Freiman : Merci beaucoup. J'ai juste un petit questionnaire que j'aimerais partager par rapport à nos ressources notamment bibliothécaires parce que je n'ai pas entendu parler, mais moi je trouve que la bibliothèque joue un rôle très important dans notre succès et les statistiques à ce niveau, mais surtout les directions comme priorisons certains éléments tandis que d'autres on pense que c'est moins important. Je veux pas approfondir le questionnaire, mais je veux juste partager mon impression que ça pourrait être un autre paramètre dans votre analyse je pense.

VRER : Merci beaucoup Sénateur Freiman. Effectivement, dans le rapport il y a une section sur les bibliothèques, Bibliothèque Champlain, Bibliothèque de droit Michel Bastarache, avec des données, mais ça c'est peut-être quelque chose qu'on pourra regarder avec Jeanne-Mance notamment sur comment peut-être exprimer plus les tendances, quelles sont les nouvelles tendances en terme de bibliothèques puis de la référence en général.

Freiman : Surtout en terme d'égalité avec d'autres universités avec qui on compétitionne. Par exemple je donne un exemple on compétitionne sur justement l'accès quand on prépare les demandes de subvention au CRSH, aussi des publications, etc. Tant au niveau des archives comme jusqu'à quelle année qu'on pourrait descendre pour certains éléments historiques et culturels et d'autres plus comme high tech, être à jour, avoir l'accès à des publications ____ 2027, des livres puis tout ça, en tout cas. Merci.

VRER : Merci.

Président d'assemblée : Merci. Lacina Coulibaly, je vous cède la parole.

Coulibaly : Merci encore. C'est toujours concernant le recrutement. Je sais que cet été la Province du Nouveau-Brunswick a travaillé et a mis en place sa stratégie pour le développement en Afrique francophone et puis parmi les axes stratégiques, il y a justement l'éducation, l'immigration et le recrutement de la main-d'œuvre. Dans ce cadre-là, est-ce que ça serait pas une opportunité pour nous étant donné que nous sommes la seule université francophone d'essayer d'ouvrir une porte afin de permettre à ces étudiants de pays francophones de payer les mêmes frais de scolarité que les étudiants de la province. Je sais que l'Université d'Ottawa l'a fait à un moment, ça nous a saignés parce qu'on a eu une perte, une migration de nos étudiants vers Ottawa et donc pour moi, je pense que dans le cas de cette stratégie, c'est une opportunité qu'il faut aller voir et demander à la province justement. Ça pourrait être dans le moins de mal des exemptions comme le Québec le fait avec des universités ou des pays francophones qui viennent étudier au Québec et qui payent les frais de scolarité comme les étudiants québécois. Donc pour moi, je pense que cette stratégie-là qui est voulue et qui est mise en avant par la province, il va falloir profiter afin que nous puissions donc avoir ces genres d'opportunités. Voilà. Merci.

VRER : Merci Sénateur Coulibaly. Effectivement, nos équipes de recrutement sont en étroite collaboration avec la province. Depuis quelques années, on a fait plusieurs missions en Afrique avec des représentants du gouvernement, mais aussi avec des représentants des établissements d'enseignement postsecondaire du Nouveau-Brunswick, notamment nous et le CCNB. Il y a une belle collaboration qui se fait à ce niveau-là. En terme de frais de scolarité, ça c'est quelque chose qu'il faudra regarder l'impact et tout ça, mais je dis pas qu'on peut pas y réfléchir. Il y a par exemple en science infirmière on a réussi à négocier avec le gouvernement pour qu'il offre des bourses différentielles entre les frais de scolarité de nos étudiants internationaux et les étudiants canadiens. C'est une des raisons pourquoi on a connu un grand succès en science infirmière, c'est qu'on a réussi à aller chercher beaucoup d'étudiants notamment de l'Afrique pour nos programmes de science infirmière, mais c'était grâce à un programme de bourses qui permettait de faire la différence entre les frais de scolarité canadiens et internationaux. On a déjà eu des discussions avec la province pour voir si on pouvait élargir ça dans d'autres programmes d'études. C'est sûr que pour la province ce qu'ils veulent entendre c'est les programmes prioritaires ou les domaines, les secteurs prioritaires pour la province donc même si on pouvait aller là, c'est déjà mieux qu'avoir un programme à large pour tous nos programmes. C'est des choses qu'on travaille dessus en continu. On a mentionné l'IRCC, peut-être juste pour vous dire, on a signé une entente avec le fédéral juste la semaine dernière ou deux semaines passées pour l'augmentation du quota que l'Université de Moncton a. On est passé de 489 à 604. Merci Stéphanie, on voit qui est au détail. C'est quand même des bonnes nouvelles au niveau fédéral aussi, je pense, dans le cadre de ce programme-là. Pour ceux qui le savent pas, le projet pilote c'est comme un fast track pour la résidence permanente au Canada pour des étudiants provenant de l'international. C'est des choses qu'on travaille dessus au quotidien.

Président d'assemblée : Merci. Étienne Dako.

Dako : Merci monsieur le président. Je voulais rebondir un peu sur le dernier point qui a été mentionné. Je suis heureux d'apprendre que le programme de science infirmière compte tenu des ententes qu'il y a eu a permis d'augmenter le nombre notamment pour les étudiants internationaux. Ça je trouve que c'est une très bonne chose et là je voudrais faire un clin-d'œil sur peut-être le recteur pour que le recteur prenne un peu le lead dans ce dossier-là parce qu'à l'Université Laval, je dirais tout simplement que la Province du Québec a une entente

avec certaines ambassades sur les bourses d'exemption et puis lorsque j'étais président des étudiants de la Côte d'Ivoire à l'époque quand j'étais à Laval, on avait à peu près 125 bourses d'exemption. Évidemment, le nombre est considérablement diminué puisque les ambassades doivent aussi fournir le nombre d'étudiants qui doivent bénéficier de cela et lorsque le nombre n'y répond pas, la province diminue le nombre. Je crois que certaines ambassades ont négocié cette même façon de fonctionner avec le Nouveau-Brunswick sauf que les universités n'ont pas fait le suivi. Je voulais donc faire un clin-d'œil au recteur pour prendre peut-être le lead de ce dossier-là pour vérifier. Je crois qu'il y a déjà eu ces dossiers-là qui sont au niveau de la province, il suffit juste de les activer et ça ça pourrait éventuellement peut-être nous aider à donner des bourses d'exemption aux étudiants internationaux. Ce que les étudiants reçoivent ils payent exactement comme les étudiants canadiens. C'est pas la totalité, mais c'est un certain nombre. Même si on peut déjà avoir ça, ça c'est déjà une très très bonne chose. Alors j'aimerais bien peut-être que cette approche-là soit plus ou moins suivie, mais je voulais profiter pour dire merci pour la belle présentation. Je crois que ça nous donne un portrait qui est très intéressant de savoir qu'est-ce qui se fait, qu'est-ce qui ne se fait pas et qu'est-ce qu'on peut améliorer. Je trouve que c'est vraiment impressionnant. Merci.

Président d'assemblée : Parfait. Merci beaucoup monsieur le vice-recteur pour ce rapport. Merci pour vos questions et nous sommes à l'heure de la pause alors nous allons prendre une dizaine de minutes et je vous rappelle qu'il y a du café, de l'eau et des collations dans la petite salle au salon. Donc à tout de suite.

PAUSE

10. Statistiques d'admission et statistiques préliminaires des inscriptions

Président d'assemblée : Alors nous allons recommencer, ça nous amène au point 10, statistiques d'admission et statistiques préliminaires des inscriptions. Nous aurons une présentation de madame la registraire, Stéphanie Wheaton.

Registraire : Merci monsieur le président et bon matin tout le monde. Aujourd'hui, je vais vous présenter les statistiques d'admissions à l'automne 2025 ainsi que les statistiques préliminaires d'inscriptions à la même session. Dans les documents que vous avez reçus en fin de journée vendredi, vous avez vraiment les détails de toutes les données en date de vendredi. Aujourd'hui, je vous fais une présentation un petit peu plus à haut niveau, mais si vous avez des questions par rapport à ce qui vous a été partagé vendredi dernier, j'espère que vous n'hésitez pas. On va commencer avec les admissions de façon plus globale. Ici, je vous donne la ventilation des demandes d'admission versus les offres d'admission et ensuite des inscriptions qui découlent directement de ces mêmes candidatures. Ici, on parle souvent des types N, des nouvelles et des nouveaux qu'on admet à l'Université de Moncton. Il faut noter que les chiffres ici incluent les types N, mais aussi les gens qui font un retour aux études après une interruption de plus d'un an et les gens qui postulent un deuxième diplôme à l'Université de Moncton. Les types P, ce sont les gens qui ont obtenu un diplôme et puis qui reviennent soit dans un programme postbac ou bien aux cycles supérieurs. Toutes les demandes incluent ces trois types de candidatures. La première chose qui va vous frapper à l'œil c'est évidemment la diminution assez importante au niveau des demandes d'admission que nous avons reçues pour la session automne 2025. On a passé d'un apogée l'an dernier à près de 11 000 demandes d'admission, et ça ce sont les chiffres pour le réseau, à 5 285 demandes cette année. Et puis à premier regard, ça ça peut paraître comme quelque chose qui est un négatif. On peut déplorer peut-être la diminution au niveau de l'intérêt, mais en fait, vous allez voir que ça a un effet quand même assez positif. Essentiellement, c'est le résultat de tous les changements que nous avons vus au niveau des mesures d'IRCC qui fait en sorte que le nombre de demandes de l'international a diminué de façon très importante, mais on verra que c'était peut-être les demandes moins sérieuses que nous avons pu éliminer du système et puis on verra aussi les impacts que ça eu sur les services d'admission. Ça c'est les premières colonnes que vous voyez et puis ensuite, on a les offres d'admission. C'est les offres qu'on fait, mais on ne sait pas si toutes ces offres vont se convertir en inscriptions. Si on veut faire un taux pour examiner les différentes tendances au niveau de nos acceptations, vous voyez qu'en 2022 notre taux d'acceptation global était d'environ 56 % et puis depuis deux ans, on est stabilisé à un taux d'acceptation d'environ 63 % de nos demandes d'admission. Comment est-ce que ça se convertit en inscriptions, vous voyez que malgré le fait qu'on a reçu presque la moitié des demandes d'admission que l'an dernier, les inscriptions qui en découlent sont essentiellement égales en terme de chiffres donc ça démontre un taux de conversion qui est plus élevé entre nos offres d'admission et nos inscriptions. Les inscriptions que vous voyez là c'est pas les inscriptions globales, c'est vraiment les inscriptions qui découlent des nouvelles admissions. Maintenant si on y va par citoyenneté et par campus, ici vous avez les demandes d'admission qui proviennent du Canada et elles sont divisées par campus donc vous voyez qu'au niveau des demandes d'admission, c'est évidemment à Moncton qu'il y a le grand du volume. Ce que vous voyez pas dans ce tableau-là c'est la comparaison avec l'an dernier et puis il faut savoir qu'on affiche quand même des hausses d'environ 7 % au niveau de nos demandes d'admissions canadiennes qui est très positif donc les chiffres globaux c'est 7 %. À l'UMCE on suit cette tendance-là, c'est une hausse de 7 %. À l'UMCM et l'UMCS, c'est plutôt 8 % d'augmentation au niveau de nos demandes. Au niveau des inscriptions qui découlent, vous voyez quand même on a une augmentation au niveau des inscriptions canadiennes qui découlent de nos demandes d'admission et notre taux de conversion est en train d'augmenter dans deux campus alors qu'à Moncton notre taux de conversion jusqu'à date diminue. Mais qu'est-ce qui explique le fait qu'à Moncton notre taux de conversion est en train de diminuer légèrement, c'est le fait que dans les demandes canadiennes, on inclut aussi les demandes qui proviennent des résidentes et résidents permanents et puis on voit une augmentation très importante au niveau des demandes et aussi des inscriptions qui découlent de la part des résidents permanents, mais le taux de conversion n'est pas aussi élevé chez ce

marché que chez les demandes canadiennes domestiques traditionnelles et puis ça, on pourra creuser vraiment le taux de conversion plus définitif lors d'une prochaine rencontre parce qu'on est quand même à trois semaines de la date finale des inscriptions donc les chiffres qu'on a sont quand même préliminaires. Ici, on fait la ventilation des demandes internationales par campus et ici, il y a deux colonnes additionnelles qui s'ajoutent à la ventilation donc vous avez encore les demandes, les offres et puis on a aussi des colonnes qui vous donnent les détails sur le nombre de lettres d'acceptation provinciale que nous avons émises donc les fameuses LAP, ainsi que le nombre de lettres que nous avons émises dans le cadre du programme pilote, le PPECFSM, et là vous voyez les inscriptions qui en découlent. Il faut savoir qu'il y a des étapes additionnelles pour les candidatures de l'international. Une fois qu'on a évalué la demande d'admission et qu'on juge que c'est une demande qui est admissible, on fait une offre préliminaire et les candidats doivent confirmer leur volonté de venir à l'université en faisant un dépôt d'inscription assez important et c'est seulement à ce moment-là qu'ils obtiennent la LAP ou la lettre PPE pour entamer leurs démarches auprès d'IRCC. On fait beaucoup plus d'offres finalement qu'on prépare de lettres officielles et puis bien sûr, on est très intéressé à savoir quel va être notre taux de conversion chez les candidats qui ont obtenu les LAP ou les lettres dans le cadre du programme pilote. On peut pas encore faire ce calcul-là, mais plus tard en octobre, on devrait être en mesure de faire cette conversion-là. De façon anecdotique, on a notre salon d'accueil des étudiants internationaux qui est ouvert depuis lundi dernier et chez les étudiants qu'on a pu aider à finaliser l'inscription et tout, on semble avoir beaucoup beaucoup de candidats du programme pilote qui est le programme qui mène à la résidence permanente donc on sera intéressé de voir si réellement il y a plus de conversion auprès de ces candidatures donc à suivre. Maintenant, on parle des inscriptions de façon plus globale et puis on fait évidemment la comparaison à même date donc ce sont les données qu'on prépare typiquement à la veille du Sénat académique. Vous voyez les tendances sur les six dernières années. Encore cette année, on est en augmentation par rapport à l'année passée à pareille date donc 4 921 inscriptions déjà vendredi et ça, je compte seulement les temps complets, il y a encore des inscriptions à temps partiel qui vont se concrétiser donc c'est très positif. Vous voyez aussi dans la ligne en bleu ce sont les inscriptions canadiennes. Depuis quatre-cinq années, on avait une tendance diminuée au niveau des inscriptions canadiennes et pour une première année depuis longtemps, on voit qu'on a une augmentation importante qui est vue à la fois chez nos gens qui continuent, mais chez nos nouvelles inscriptions aussi donc c'est positif à ces deux égards-là. Et puis au niveau des inscriptions de l'international, on voit une légère diminution. En terme de proportion pour les inscriptions canadiennes, la hausse de 362 inscriptions ça correspond à 11.4 % d'augmentation donc c'est quand même une proportion assez importante et la baisse de 206 inscriptions de l'international, ça représente environ une baisse de 13 % du côté de ce groupe-là. En terme de proportion, ça veut dire que nos inscriptions canadiennes sont maintenant à 72 % de l'effectif total alors que nos inscriptions de l'international représentent 28 %. Ici, on voit le détail des inscriptions par campus sur la même tranche d'année donc depuis 2020. On voit la tenance globale bien sûr qu'on vient de constater, au campus de Moncton une augmentation assez importante et dans les campus d'Edmundston et de Shippagan, une baisse qui était quand même prévue en raison des changements imposés par IRCC. J'ai regardé les données ce matin puis l'UMCE a dépassé les 400 inscriptions donc ça c'est une petite mise à jour depuis la préparation des données la semaine dernière. Ici, qu'est-ce que ça représente en terme de manque à gagner car vous savez, il reste encore quelques semaines avant qu'on finalise les chiffres donc les rangées de chiffres que vous voyez à partir de 2022 jusqu'à l'année dernière, ça ce sont les chiffres finaux. Nos statistiques ultimes d'inscriptions à la mi-septembre après la date limite de retrait sans mention et puis là, vous voyez que nous avons 584 inscriptions en terme de manque à gagner si on voudrait arriver aux mêmes chiffres que l'an dernier. Typiquement entre le moment où on présente les chiffres au Sénat académique et cette date limite-là, on a une augmentation entre 8 à 12 % donc si on dit environ 10 %, les projections nous portent à croire qu'on va être légèrement en diminution comparativement à l'année passée, mais c'est toujours imprévisible à savoir exactement comment est-ce qu'on peut projeter cette augmentation potentielle surtout avec tous les changements au niveau d'IRCC au niveau de la conversion de nos candidatures, c'est difficile à prévoir. Comme dernière diapo ce matin, je vous partage la provenance des personnes inscrites. Au niveau des résidents du Nouveau-Brunswick, nous sommes à 53 % en terme de proportion. C'est exactement la même proportion que l'année passée à pareille date, mais ce qu'on voit pas c'est tous nos résidents permanents qui habitent au Nouveau-Brunswick leur provenance et essentiellement de l'international donc on les place dans une différente catégorie, mais la proportion du Nouveau-Brunswick qui est la même, cache quand même qu'il y a une augmentation importante au niveau de nos inscriptions du Nouveau-Brunswick, c'est juste qu'on a eu des augmentations par ailleurs aussi. On voit que les efforts pour redoubler le recrutement auprès de nos écoles secondaires francophones ça quand même porté fruit. On a des augmentations importantes aussi au niveau des marchés des écoles secondaires francophones en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard donc félicitations au recrutement pour ces gains importants à ce niveau-là. L'autre chose c'est les résidents permanents que je mentionne. L'année dernière, nos résidents permanents représentaient environ 7 % de notre effectif total, là on est rendu à 12,2 % de représentation et puis si on regarde juste au niveau de nos nouveaux recrues résidents permanents cette année, ils dépassent les 200 inscriptions et le quart de ça seulement provient des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick. On a environ 150-160 nouvelles inscriptions que ce sont des personnes d'âge adulte plutôt qui entreprennent des études surtout au niveau du premier cycle, mais aussi au niveau des cycles supérieurs donc on va continuer d'examiner cette nouvelle tendance-là en profondeur. Justement, je propose qu'à la prochaine rencontre du Sénat qui sera au début du mois d'octobre, je vous revienne avec un petit peu plus d'informations par rapport à ça. On pourra aussi creuser les tendances au niveau des inscriptions dans les facultés. Vous avez eu le tableau des données préliminaires, mais on pourra regarder à ces tendances-là de façon plus finale en octobre. Je sais pas s'il y a des questions.

Président d'assemblée : Parfait, merci beaucoup. On commence par Jean-François Thibault.

Thibault : Merci Stéphanie pour les données, c'est encourageant. Est-ce que j'ai bien compris si l'augmentation des inscriptions de la part des Canadiens c'est essentiellement des résidents permanents?

Registraire : Il y a une augmentation au niveau des Canadiens dans la citoyenneté canadienne et des résidents permanents, mais lorsqu'on présente nos chiffres de façon globale, typiquement les résidents permanents sont inclus dans la citoyenneté canadienne, mais on commence à faire plus une ventilation pour être capable de constater les nouvelles tendances.

Thibault : Donc si je comprends bien, il y a aussi une augmentation nette de la part des résidents canadiens, des citoyens canadiens, citoyennes canadiennes qui sortent des écoles secondaires qui s'inscrivent à l'université.

Registraire : Oui.

Thibault : Et ça serait un effet direct du recrutement ou des efforts de recrutement?

Registraire : On peut avoir cette hypothèse-là. Ça peut être d'autres effets qu'on a pas constatés encore, mais il y a certainement une augmentation au niveau des écoles secondaires francophones.

Président d'assemblée : Parfait. Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Merci Stéphanie pour l'excellente présentation. Juste par rapport à la dernière question, ça serait intéressant d'aller voir en pourcentages l'impact de l'augmentation du nombre de gradués au niveau des écoles secondaires est-ce qu'il y a eu une augmentation donc quel serait le pourcentage qu'on retrouverait...

Registraire : Le taux de participation, oui.

Recteur et vice-chancelier : Le taux de participation puis ça nous dirait un peu plus si c'est un effet de cohorte ou c'est un effet du recrutement en soi. T'as pas présenté tes données, je t'en ai glissé un mot avant. Dans le rapport, moi je m'intéresse beaucoup aux refus parce que c'est des clientèles potentielles et également, aux refus d'admission, mais également aux refus de notre offre d'admission. Ça serait peut-être intéressant qu'on fasse des analyses plus pointues. Une des choses j'ai observées c'est qu'à titre d'exemple, au campus d'Edmundston le pourcentage de rejetés ou de refus parce que je comprends pas nécessairement la statistique à 100 % parce qu'encore une fois, je pense qu'il faudrait définir nos variables, est à 7.4 %. Ça c'est à peu près 216 étudiants comparativement à Moncton puis à Shippagan, le taux de refus il est pareil, il est autour de 20 %. Je suis allé voir si c'était pas un effet de cohorte puis les quatre-cinq dernières années à Edmundston, le pourcentage est toujours en bas de 15 %, plus souvent en bas de 10 % ce qui est un peu la moitié du campus de Moncton et de Shippagan. En discutant avec Stéphanie, il y a peut-être une question de processus ici. Je sais pas si vous avez des explications par rapport à est-ce que c'est un effet régional, est-ce que c'est le fait que les étudiants qui font des demandes connaissent mieux les prérequis, je sais pas.

Registraire : Peut-être juste pour donner un élément d'information, dans le tableau que vous avez reçu vendredi, le premier tableau avec les demandes d'admission, il y a essentiellement quatre catégories. Il y a les demandes, il y a les offres d'admission, ensuite il y a les demandes d'admission rejetées et pour la simplicité de la présentation des données, les demandes d'admission rejetées, ça combine à la fois les demandes qui sont refusées par l'institution, mais aussi les offres qui sont rejetées par les candidats et puis c'est là où je proposais l'hypothèse qu'il y avait peut-être une nuance au niveau des pratiques de codage. Nous ici à Moncton, on a tendance à coder au système les étudiants qui nous informent qu'il ne viennent pas donc ça devient une offre refusée et comme ça, ils paraissent dans nos chiffres d'admissions rejetées alors que s'ils ne sont pas toujours codifiées au système, ça peut démontrer pourquoi chez nous il y a une tendance à avoir plus d'offres rejetées, mais je laisse mes collègues d'Edmundston...

?: Faudrait investiguer, on a pas de réponse aujourd'hui pour expliquer cette différence-là.

Président d'assemblée : Merci. Je vais céder la parole à Étienne Dako.

Dako : Merci monsieur le président. Ma première question je crois que ça déjà été répondu, mais je me demandais effectivement par rapport aux résidents canadiens l'augmentation qu'il y a eu, je me questionnais aussi là-dessus. Est-ce que c'est dû au fait qu'il y a eu suffisamment d'étudiants qui sont dans les écoles secondaires aujourd'hui si le nombre a augmenté ou bien tout simplement parce que dans les années passées, certains se déplaçaient pour aller vers le Québec. Est-ce qu'il y a eu révision, est-ce qu'il y a eu changement? Je crois que ça vaudrait la peine peut-être de comprendre ce mouvement-là pour peut-être mieux expliquer ce phénomène ici. Ma question essentielle portait sur votre programme pilote sur les résidents permanents concernant les étudiants internationaux. Est-ce qu'il y a un quota, est-ce qu'il y a un nombre fixé par l'institution ou bien est-ce que c'est par la province et quel est le pourcentage auquel on est arrivé en ce moment?

Registraire : Il y a deux différents quotas qu'on doit gérer. D'abord comme le reste des établissements à travers le pays, on a une allocation provinciale donc la province reçoit une allocation de la part d'IRCC avec le maximum d'offres qu'on peut faire au niveau de la province et puis ensuite, chaque province va faire une ventilation par

établissement. Du côté de la province, nous avons je pense cette année près de 3 000 offres d'admission qu'on peut faire et puis ça c'est une porte d'entrée. L'autre programme qui est le projet pilote, ça s'adresse uniquement aux établissements francophones en situation minoritaire donc nous sommes pas tout à fait une vingtaine d'établissements qui participent à ce programme pilote et puis dans le cadre de cette allocation-là, nous recevons notre allocation directement d'IRCC et puis c'est ça, les chiffres que le VRER évoquaient pour l'année 24-25 on avait 489 offres qu'on pouvait faire et pour la prochaine année, nous aurons 604 offres. Il faut noter que dans la première année du programme pilote, nous avons seulement réussi à accorder environ 215 lettres en tout et partout pour le programme pilote. On avait fait quelques offres à la session d'hiver. La majorité des offres ont été faites pour l'automne donc près de 200 offres et puis nous avons quelques lettres dans le système pour l'hiver 2026. Ce programme-là le dossier qui doit être présenté de la part des candidats est beaucoup plus rigoureux d'une perspective financière. Ces candidats-là doivent être capables de nous démontrer qu'ils ont une capacité financière minimale de 25 000 dollars pour qu'on émette la lettre. C'est pour ça qu'on voit déjà qu'il y a un retour intéressant sur ces candidatures-là et c'est trop tôt pour établir un taux de conversion, mais on voit qu'il semble y avoir un retour positif peut-être en raison de cette vérification des capacités financières qui fait partie du processus d'admission essentiellement.

Dako : Si vous me permettez, monsieur le président. Je trouve que c'est un élément très très important ici. Avoir une offre d'à peu près 600, on devrait pas manquer le bateau, on devrait couvrir cette partie-là. On devrait quasiment être à 80 ou 90 % de réussite à ce niveau-là compte tenu de cette balance-là qui est des étudiants internationaux sur ce point-là. D'après moi si on ne couvre pas la totalité, on pourrait avoir éventuellement une baisse du quota comme c'est arrivé lorsque je vous parlais par exemple pour l'Université Laval ou le Québec. Puisque les ambassades pouvaient pas couvrir, ils ont diminué et ça continué de diminuer progressivement, mais ici c'est une offre qui permet aux étudiants internationaux d'avoir en même temps une résidence permanente. Ce serait bon pour les recruteurs de vraiment envoyer un message très clair et très précis concernant le financement qui doit être associé, c'est-à-dire la capacité de pouvoir payer 25 000 dollars. Je crois que de ce côté-là il y en a beaucoup qui peuvent le faire. La seule chose c'est que l'information passe pas très bien puis pour moi, je crois que c'est un élément sur lequel on peut capitaliser. 600 offres ça devrait être, d'après moi ça devrait être rempli.

Registraire : Le programme pilote, faut quand même dire qu'on a pris de cette possibilité-là en milieu de cycle de recrutement donc quand même d'avoir réussi à offrir au-delà de 200 lettres, je pense que ça démontre le potentiel pour le programme et puis du fait que IRCC a augmenté notre allocation à l'Université de Moncton pour la prochaine année, on reçoit au-delà de 20 % de l'allocation nationale donc ça démontre quand même une confiance du côté d'IRCC sur la qualité des candidatures qui se présentent.

Président d'assemblée : Merci. Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Quelques points additionnels sur ce programme-là. Ce programme-là est vraiment axé sur que le gouvernement veut atteindre ses cibles de 6 % d'augmentation de l'immigration francophone dans les communautés en situation minoritaire à l'extérieur du Québec. C'est vraiment je dirais l'objectif par appui de ce programme-là. L'autre élément, on parle de 25 000, mais ça on parle d'un candidat qui vient seul. Lorsqu'un candidat vient avec son conjoint ou sa conjointe ou ses enfants, le montant peut atteindre jusqu'à 36, 37 000 dollars parce qu'il doit assurer le paiement de ses frais de scolarité, son logement et les frais de subsistance. L'avantage par contre c'est que le conjoint ou la conjointe a un permis de travail donc peut travailler pendant que l'autre va à l'école et également, toute la famille a le droit au service normalement qui est réservé uniquement aux résidents permanents. Ils ont droit à ces services-là dès leur arrivée, c'est-à-dire apprentissage par exemple de la langue seconde ça fait partie des services, ils ont donc droit. Et dès qu'ils reçoivent leur diplôme, ils ont automatiquement leur résidence permanente avec une migration accélérée. Comme tu l'as bien dit, c'est un programme qui est intéressant lorsqu'on parlait avec les associations des immigrants, ils nous disaient bien ça devrait être un programme qui fonctionne bien qui devrait nous aider. Si on réussit, je pense que ça va être aussi un outil très important pour le recrutement dans nos campus du nord. D'ailleurs dans la première allocation, on a alloué plus de places dans nos campus du nord. Dans le 400 quelques, c'était 75 pour chacun des campus qui est normalement au-dessus de ce qu'est-ce qu'on alloue sur la base de la proportionnalité des populations étudiantes selon la règle qui est appliquée pour nos budgets. On va appliquer la même règle en ce qui concerne le 601 et on va être flexible dans le sens que s'il y a un campus qui a un attrait en particulier, bien il y aura la possibilité d'utiliser les places non comblées dans un campus versus l'autre. L'autre élément intéressant c'est qu'il n'y a pas de programmes ciblés dans ce programme-là donc on est assez ouvert. Et je tiens à féliciter notre équipe parce que l'Université de Moncton a été la première université à signer l'entente puis à mettre sur pied les différents processus pour gérer ce programme-là et on espère que d'ici deux ans, on aura une augmentation exponentielle des demandes dans le cadre de ce programme-là alors bravo à l'équipe du registrariat.

Président d'assemblée : Merci pour ces précisions. Olivier Clarisse.

Clarisse : Merci monsieur le président et merci madame la registraire pour cette très belle présentation. Les chiffres sont encourageants jusqu'à un certain point. Une question peut-être pour aller dans la continuité de ce que le sénateur Dako a dit, ça serait le nombre de LAT qui a ont été octroyées à l'Université de Moncton puisque l'an dernier vous aviez identifié ça à juste titre que c'était un frein potentiel à la rétention pour des demandes d'acceptation des admissions. Là si je ne me trompe pas, il y en a à peu près 800 qui ont été distribués, ça s'est

transformé avec un taux de 38 %, mais est-ce qu'il y avait encore possibilité d'offrir des lettres, des LAT ou on a tout épuisé?

Registraire : Non, on a pas tout épuisé notre allocation. On a utilisé environ 800 quelques sur le potentiel de 3 000 offres. Il faut noter que les LAP on va peut-être avoir un petit peu plus de difficulté à déterminer un taux de conversion parce que toutes nos personnes étudiantes qui sont présentement à l'université et qui ont un permis d'études qui arrive à échéance, doivent obtenir une LAP pour renouveler donc on a utilisé des LAP dans ce contexte-là. Des personnes étudiantes d'autres établissements postsecondaires sur le territoire qui voulaient faire un changement chez nous devaient aussi à un moment donné obtenir des LAP donc c'est essentiellement le document pour obtenir un permis d'études ou renouveler un permis d'études.

Clarisse : D'accord. C'est bon à savoir aussi qu'il y a encore un petit peu de marge de manœuvre. Si on a 800 sur 3 000, on pourrait peut-être décider puis vous êtes les expertes et les experts dans ce domaine si on peut privilégier un peu plus les campus de Shippagan et d'Edmundston dont les effectifs étudiants reposaient beaucoup sur une population internationale donc voir des choses ici, mais c'est bon à savoir qu'il y a un petit coussin de sécurité. Merci beaucoup.

Président d'assemblée : Sylvie Morin.

Morin : Juste pour ajouter un complément d'information au niveau du projet pilote qui donne accès à la résidence permanente, un autre frein du moins que nous on a constaté chez les personnes qui souhaitaient déposer une demande dans le cadre de ce programme-là, c'est l'accès au TEF dans les pays d'origine. Le gouvernement a mis en place ce programme-là, mais il y avait pas nécessairement toute la structure pour répondre aux différentes exigences du programme donc ça c'est un élément puis on pense que ça va se développer un peu comme quand ils ont exigé l'obtention de la réussite d'un TEF. Pour faire la demande de résidence permanente pour nos étudiants diplômés, il a fallu s'ajuster au niveau du campus d'Edmundston, on offrait pas le service. Donc à chaque fois il y a comme une période un peu de transition ou d'ajustement puis en tout cas, on peut espérer qu'on niveau des pays où on recrute qu'il va y avoir le développement du centre TEF et l'accès à ces évaluations-là. Nous il y a des demandes qui ont été retirées ou des personnes qui avaient commencé à monter leur dossier, mais qui ont retiré leurs dossiers compte tenu de la difficulté d'accès au TEF. Ça c'est un autre élément puis un peu dans la même optique à la fois au niveau des LAP et de ce programme-là même si on a des places d'allouées, c'est au niveau du recrutement on doit essayer d'aller chercher davantage de places, de demandes d'admission, mais compte tenu qu'on demande le transfert d'une certaine somme pour pouvoir avoir accès à la LAP, c'est certain qu'on a moins de demandes d'admissions auparavant ou du moins, on a moins de personnes qui vont faire ce dépôt-là pour avoir accès à la LAP et on peut pas les écouler si on a pas les transferts des dépôts et si les personnes répondent pas aux conditions d'admission. Au niveau de la pratique pour les demandes rejetées, à la fois les refus et les offres qu'on ne fait pas compte tenu que les dossiers ne répondent pas aux conditions d'admission, j'ai vérifié auprès de mon équipe d'admission puis de notre côté ce que la pratique est lorsqu'on a un appel téléphonique ou lorsqu'on a une communication écrite qui mentionne que la personne ne viendra pas au campus, refuse l'offre ou choisit de ne pas venir au campus, c'est indiqué au niveau du dossier. Par contre il y a des personnes, puis je l'ai vu dans le passé avec des personnes étudiantes canadiennes qui ont fait une demande d'admission lors des admissions sur place, mais qu'aux finales ne viennent pas, dans ces cas-là s'ils nous informent pas, on a pas nécessairement une pratique de mettre la note au dossier donc on pourra voir comment on peut améliorer ce processus-là.

Président d'assemblée : Merci. Lacina Coulibaly.

Coulibaly : Je voulais juste faire un témoignage de vécu. LAP versus programme pilote, cette session disons j'ai pu faire inscrire quatre étudiants ivoiriens. Trois sont passés par la LAP, on paie les 4 000 dollars. Sur les trois, c'était trois échecs pour le visa et parmi eux, il y a un dernier à qui j'ai conseillé le père de passer par le programme pilote et quand il est passé par le programme pilote, automatiquement il a eu son visa et il vient le 30 ici à Edmundston. La quatrième personne faute de cette expérience, j'ai demandé directement de passer par le programme pilote et d'un seul coup, a obtenu le visa et vient en kinésiologie la semaine prochaine. Donc c'est un fait réel pour dire la LAP est là, mais ça devient de plus en plus un genre d'épouvantail parce que l'immigration c'est aujourd'hui et vous avez vu dans les enquêtes qu'il y a beaucoup de documents frauduleux au niveau bancaire, la preuve financière et ça s'est traduit si vous regardez ces dernières années, beaucoup d'étudiants qui sont inscrits dans nos universités qui ne sont pas capables de payer les frais de scolarité, vous voyez. Donc c'est tout simplement lié au fait qu'il y a beaucoup de documents frauduleux qu'on montre comme preuve bancaire ainsi de suite dans la plupart de ces pays. Je pense que la LAP est en train de mourir d'elle-même tranquillement parce que les étudiants paient les 4 000 dollars, ils font preuve de fonds, mais ils ont un refus catégorique. Voilà. Merci.

Président d'assemblée : Merci. Francis LeBlanc.

LeBlanc, F. : Merci monsieur le président. Ma question c'est concernant les résidents permanents. Est-ce qu'on a creusé disons les statistiques, je pense c'est à peu près 12 % selon votre présentation. Je sais qu'à la FESR on a souvent des requêtes, des demandes d'information même des personnes qui viennent chez nous physiquement pour de l'information. C'est la plupart du temps des gens qui ont déjà un diplôme universitaire soit en santé ou en ingénierie et qu'ils peuvent pas pratiquer ici au Canada donc ils se lancent dans une maîtrise,

on en a eu plusieurs l'an passé puis je vois que nos chiffres ont beaucoup augmenté surtout au niveau canadien. J'assume qu'une partie de ça ça doit être des résidents permanents, mais avez-vous un genre de pourcentage?

Registraire : J'ai pas eu la chance de regarder sur les inscriptions de façon générale, mais chez les nouveaux qui nous arrivent, les résidents permanents, sur les 212, il y en a 174 qui se dirigent vers le premier cycle, 31 au deuxième cycle, deux au niveau du doctorat, cinq en droit et l'âge moyen est de 22 ans, mais j'aimerais justement creuser un petit peu plus.

Président d'assemblée : Merci. Mona-Luiza Ungureanu.

Ungureanu : Merci. J'aimerais continuer sur le sujet des résidents permanents. Je me demandais si ça serait pas possible d'augmenter la visibilité de l'université et aussi le contact avec la population à travers le service juridique pro bono qui est offert par la Faculté de droit. Il y a beaucoup de résidents permanents qui ont une panoplie de situations juridiques qu'ils comprennent pas. Si on pourrait les inclure plus dans cette démographie, ça pourrait donner une chance d'avoir une meilleure vision ou une visibilité de l'université. Merci.

Président d'assemblée : Merci. Nathalie Carrier.

Carrier : Merci beaucoup et merci madame la registraire. Concernant le PowerPoint où est-ce que tu présentes les manques à gagner, je suis pas certaine si je peux expliquer parce que les statistiques qu'on a on compare en date du mois d'août de l'année dernière puis on est au-delà des statistiques d'inscriptions de l'année dernière puis là on a un manque à gagner de 500 quelques personnes étudiantes inscrites. Est-ce que ça veut dire que l'année dernière entre le mois d'août et le mois de septembre il y a eu au-dessus de 600 étudiants...

Registraire : Oui, il y a eu une augmentation de près de 700 inscriptions entre la présentation des données au Sénat et la date limite ultime d'inscriptions à la mi-septembre. Donc essentiellement, on a une avance importante comparativement à l'année passée à pareille date, mais on a encore 584 inscriptions à aller pour atteindre le même chiffre ultime que l'an dernier. Si la tendance se maintient, on devrait arriver tout près, peut-être pas nécessairement aux mêmes chiffres, mais peut-être une centaine d'inscriptions des chiffres de l'année dernière.

Carrier : Merci.

Président d'assemblée : Merci. Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Ça m'a fait penser à lorsque les campus ont fait les budgets, les prévisions budgétaires, on les a faites avec des cibles exemple de 430 à Edmundston, Shippagan je me souviens pas, 421. Donc il se pourrait que globalement on atteigne pas le même nombre que l'année passée, mais que nos campus soient en équilibre budgétaire. Ça veut dire on a pas de croissance, mais on va respecter l'équilibre budgétaire. On a été conservateur dans l'équilibre budgétaire, il y a eu des réductions dans les campus du nord parce qu'il y avait une diminution aussi de volume donc il y avait plus d'étudiants pendant deux ou trois ans. Ils ont dû faire des investissements non-permanents donc le fait de revenir à des nombres inférieurs a fait en sorte qu'on a besoin de moins de ressources et donc ça permet d'atteindre davantage l'équilibre budgétaire. Une des données qui peut être aussi intéressante, tu l'as montré, mais si on compare nos chiffres avec la prépandémie, c'est-à-dire soit 2018-2019 ou 2019-2020, on observe quand même une augmentation au niveau du nombre d'étudiants globalement puis du nombre d'étudiants canadiens également. C'est pas un nuage, je pense que c'est rassurant de savoir que malgré la vague d'étudiants internationaux exponentiels que toutes les universités ont vécue, il y a quand même eu des gains au niveau de l'augmentation du nombre d'étudiants à l'université.

Président d'assemblée : Céline Surette.

Surette : Merci monsieur le président. C'est une question opérationnelle complètement intéressée. On pourrait avoir jusqu'à 500, 600 étudiants de plus. Est-ce que typiquement on sait dans quels programmes ou facultés? C'est tu plus du deuxième cycle? J'ai tu besoin d'avoir vraiment peur pour mes labos de 1^{ère} année. C'est ça la question.

Registraire : Typiquement à ce temps-ci de l'année, il y a beaucoup d'inscriptions au niveau des cycles supérieurs qui sont pas encore finalisées, mais ça moins tendance à être les nouveaux, c'est surtout ceux qui reviennent donc ça c'est un chiffre qui va contribuer à notre augmentation dans les prochaines semaines. Vous avez déjà une augmentation importante qui est indiquée dans les chiffres préliminaires. Vos cours de 1^{ère} année ont tendance à être pas mal tous pleins, je pense qu'il faudrait prévoir quand même quelques places additionnelles. Il va y avoir du mouvement dans les prochaines semaines, oui.

Président d'assemblée : Merci. Hélène Albert.

Albert : Merci. Ma question elle est comme une question de comparaison à d'autres universités canadiennes ou dans la région de l'Atlantique, mais sachant le coup ____ que les nouvelles politiques d'IRCC ont foutu aux universités avec les nouvelles politiques puis regardant un peu je dirais la situation relativement positive de ce qu'on voit tout de suite dans les chiffres que nous présente Stéphanie, est-ce qu'on est en mesure de penser qu'on est dans une meilleure position que d'autres universités qui ont vraiment subi des contrecoups de cette question-là des admissions internationales?

Recteur et vice-chancelier : Oui. Si vous lisez les journaux, plusieurs des universités des Maritimes au Canada sont en déficit budgétaire, ils ont été obligés de faire des coupures. Plusieurs envisagent de faire des modifications au niveau de leur personnel tant administratif académique puis des modifications au niveau aussi des contingentements dans les cours. À travers le Canada, les demandes à l'international la majorité, il y a une diminution à l'ordre de 60 %. C'est pas mal ce qu'on entend de nos collègues et ça ça va se répercuter dans le nombre d'inscriptions au mois de septembre. J'ai mentionné l'an passé qu'on est dans la première année je dirais des deux années de turbulence et on va voir vraiment l'effet financier parce que depuis trois ans, les universités parce qu'il y avait beaucoup d'étudiants internationaux, ils ont quand même des situations financières qui étaient quand même favorables à ce moment-là, mais qui vont se détériorer assez rapidement dans les deux prochaines années ce qui va avoir des impacts importants je dirais d'ici trois ans dans le monde universitaire, dans le contexte universitaire. Nous on est « privilégiés » parce qu'on a les projets pilotes. On parle de 600, c'est quand très substantiel. Le défi c'est qu'on aimerait que le gouvernement nous certifie que ça va être pendant cinq ans, six ans, sept ans. Présentement c'est un projet pilote donc il pourrait le retirer à n'importe quel moment. Notre ministre D'Amour présentement qui a beaucoup de pression pour faire l'extension de ce programme-là puis on a une marge de manœuvre avec les LAP. Même si avec ce que les collègues ont mentionné autour de la table, il y a des défis davantage avec les LAP, mais on a quand même une réserve à ce niveau-là. Ta question, oui on est dans une situation un peu plus stable, mais on a le temps aujourd'hui de prendre des décisions qui devraient nous permettre d'affronter les difficultés qui risquent de se présenter à l'université dans deux ans, dans trois ans et c'est pour ça qu'on doit continuer la mise en œuvre de la planification stratégique en terme d'efficacité, en terme de rationalisation puis en terme de partage de services pour se donner un coussin en terme d'efficacité pour affronter des périodes qui seront peut-être un petit peu plus difficiles dans deux ans, trois ans.

Président d'assemblée : Merci beaucoup madame la registraire et merci pour vos questions.

11. Rapport du recteur et vice-chancelier

Président d'assemblée : On va passer au point 11, le rapport du recteur et vice-chancelier. Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le président. Ça va être un rapport oral et ça me fera plaisir de répondre aux questions. Les activités je dirais depuis le mois de juin, j'ai eu l'opportunité de participer à l'école d'été sur le vieillissement à Shippagan, c'était la dixième anniversaire. J'ai aussi eu l'opportunité de faire une présentation en lien avec la langue et le système de santé auprès des populations vieillissantes donc des impacts sur la qualité et la sécurité des soins. J'ai également assisté à l'ouverture du Centre de formation robotique qui est l'intelligence artificielle qui avait une très belle présence et participation de la communauté. Sid-Ahmed a fait une excellente présentation démystifié et aussi intéressé je dirais les entreprises privées à s'intéresser à la robotique puis aussi faire connaître l'expertise qu'on a à Shippagan dans ce domaine-là. J'ai également présidé le Conseil d'administration et l'assemblée générale de l'Institut de recherche de ____ puisque c'est normalement le vice-recteur du campus de Shippagan qui préside et comme on était en transition, la dernière année j'ai assumé la présidence. J'ai également participé, je l'ai mentionné lors du rapport, à la soirée de la Fondation Baxter et Ricard à Ottawa. Agréablement surpris qu'on avait sept boursiers dont Sébastien Bérubé qui est notre coordonnateur au niveau de notre plan d'action autochtone. Il y avait aussi l'étudiant Alain Lavoie qui était un des boursiers puis plusieurs boursiers dans différents domaines, en droit, en science puis je pense qu'on devrait collectivement accentuer les demandes de soumission. En sommes, c'est des bourses pour les étudiants qui veulent poursuivre des études supérieures et c'est spécifiquement pour soutenir des francophones dans les communautés en situation minoritaire. C'est une fondation qui est assez généreuse et on a eu aussi leur visite au campus au mois de juin. On a également eu la cérémonie d'investiture de l'Ordre des chancelières et des _____. Il y a 32 personnes qui ont été investies lors de cette cérémonie. J'ai également participé à l'Institut Frank McKenna sur l'intelligence artificielle qui se tient à chaque année qui fait un peu le bilan des différentes activités dans le domaine du développement de l'intelligence artificielle au Nouveau-Brunswick. Un peu déçu. Francis était là. Vous savez l'Institut Frank McKenna est censé être un institut provincial qui jumelle les activités de l'intelligence artificielle tant au niveau des différentes universités particulièrement l'Université du Nouveau-Brunswick, mais aussi de l'Université de Moncton. On s'aperçoit que c'est difficile de faire valoir l'expertise qu'on a au sein de notre université. Ceux qui le savent pas encore, l'Université de Moncton est quatrième sur le plan canadien sur le pourcentage d'articles qui traitent de l'intelligence artificielle et donc c'est quand même un apport important au niveau de l'expertise en intelligence artificielle au Nouveau-Brunswick. On a également participé au plan stratégique Afrique francophone. Il y a eu une présentation ici même dans cette salle avec le ministre de la francophonie, le ministre du postsecondaire puis on a pu présenter justement l'impact du programme de bourses en science infirmière qui démontre clairement que c'est un outil efficace puisque dans l'intervalle de trois ans, on est passé de quelques étudiants internationaux puis on a au-delà de 200 étudiants de l'international dans nos programmes, programmes qui devaient durer cinq ans, mais qu'on a épuisé nos bourses à intervalle de trois ans. Enfin, une annonce importante concernant le Centre de formation en santé pour les professionnels de la santé, un investissement de 13.8 millions sur cinq ans à l'Université de Moncton. C'est une subvention qui date de v'là 20 ans, mais on avait fait des représentations. Le vice-recteur administration avait également fait des représentations au niveau des comités du Sénat puis également de la ____ puisque qu'on avait pas eu d'indexation de ce programme-là depuis sa création donc on a une augmentation d'un million par rapport à ce programme-là qui soutient les programmes en science de santé, science infirmière, travail social, etc., permet d'offrir des bourses et aussi des outils, support à la recherche auprès de nos étudiants. Dernière chose que je mentionnerais c'est on tient notre troisième ou

quatrième forum annuel, troisième je crois. Quatrième, cinquième? Cinquième parce qu'on en a deux par année donc c'est le cinquième forum annuel cette année. Habituellement, on tenait ce forum-là qui réunit tous les cadres administratifs et d'autres personnes pour faire le bilan au niveau de la stratégie identifier les différentes priorités et se positionner sur un ou deux thèmes majeurs qu'on veut faire davantage avancer au cours de l'année académique et donc cette année va avoir lieu au campus d'Edmundston et donc encore une fois, merci à l'équipe qui est en train de préparer ce forum-là. Ça sera un voyage touristique et d'autobus pour les membres du campus de Moncton alors ça va créer un esprit d'équipe en même temps. Ça termine mon rapport, monsieur le président, puis je peux répondre aux questions.

Président d'assemblée : Parfait. Est-ce qu'il y a des questions sur le rapport du recteur et vice-chancelier? Aucune question? Parfait.

12. Réunions du Conseil de l'Université

12.1 CDU-250614

Président d'assemblée : On passe au point 12, les réunions du Conseil de l'Université. D'abord le 12.1, la réunion du conseil du 14 juin 2025. Monsieur le recteur, est-ce que vous vouliez...

Recteur et vice-chancelier : Peut-être le point le plus important c'est la nomination du poste d'ombud qui est maintenant en poste qui devrait, si c'est pas déjà fait, rentrer en contact avec certains responsables sur les trois campus. Je pense qu'on va sentir sa présence au cours du prochain semestre en terme d'activités de contact, mais aussi des activités de promotion et de prévention. Il y a eu également la signature, l'approbation de notre nouvelle politique portant sur la délégation des pouvoirs d'approbation et de signature. Quand qu'on dit que l'université est complexe, c'est un document de je sais pas combien de pages, Lynne, mais c'est une bonne douzaine de pages qui expliquent qui a le droit de signer quoi. Ça faisait longtemps qu'on devait mettre cette politique à jour pour assurer notre conformité avec le Comité DODI. On a mis également un travail qui a été fait de longue haleine. Vous savez qu'au fil des ans, il y a eu plusieurs modifications au niveau des politiques du fonds de pension des professeurs et professeures et des bibliothécaires. C'est une politique qui était amendée année après année et le responsable au gouvernement a demandé à l'université de déposer un document pour accepter toutes ces modifications-là pour avoir un document qui est à jour et donc ce document-là devait être approuvé par le conseil lors de cette rencontre.

Président d'assemblée : Merci. Est-ce qu'il y a des questions?

12.2 CDU-250625 (extraordinaire)

Président d'assemblée : Sinon, il y avait aussi la réunion extraordinaire du 25 juin.

Recteur et vice-chancelier : Elle portait essentiellement sur la révision, la mise à jour de notre programme de bourses et aussi l'appui financier qui venait avec. C'est quand même un investissement de 750 000 dollars de plus dans notre programme de bourses. Je regarde mon collègue en arrière parce que des fois il est difficile à convaincre d'investir, mais il le fait toujours avec le sourire une fois que c'est accepté. C'est quand même un investissement substantiel qui est fait par rapport au programme de bourses. Ça c'était pour le budget du campus de Moncton. On va faire les ajouts pour les campus d'Edmundston et de Shippagan probablement, j'espère, lors de notre prochaine rencontre du conseil, sinon on aura une réunion extraordinaire pour les approuver.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Questions ou commentaires?

13. Affaires nouvelles

Président d'assemblée : Je ne vois rien donc ça nous amène au point 13, affaires nouvelles. Il n'y a rien à signaler de notre côté.

14. Prochaine réunion régulière : le vendredi 3 octobre à 13 h 30 à distance

Président d'assemblée : Je vous rappelle que la prochaine réunion ordinaire aura lieu le vendredi 3 octobre à 13 h 30 et c'est à distance. Voilà.

15. Clôture

Président d'assemblée : Ça marque la fin de notre réunion. Je vous souhaite une bonne rentrée et bonne route aux collègues à Edmundston et Shippagan. Bonne fin de journée. Merci.